

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2018



Sommaire

Le mot du Président	3	PARTIE II	15
Préambule.....	5	Créativité et solidarité.....	16
• Grand Paris Sud Est Avenir en quelques chiffres		• Équipements culturels	16
• Un territoire riche de sa diversité		• Équipements sportifs.....	19
		• Politique de la ville	22
		• Habitat	24
		• Économie sociale et solidaire.....	25
		• Restauration	26
		• Solidarité vers les communes : la DRAT	28
		• ITI, un programme européen à GPSEA.....	30
PARTIE I	7	Proximité et qualité	32
Une gouvernance partagée.....	8	• Voirie et assainissement.....	32
• Une gouvernance équilibrée, des décisions partagées.....	8	• Collecte des déchets ménagers.....	33
• Solidarité et proximité avec les communes....	9	• Propreté urbaine.....	35
• La démarche participative au cœur de GPSEA.....	9	• Hygiène publique.....	36
		• Production florale et arboricole	37
Une administration territoriale agile et innovante	10	Attractivité et durabilité.....	39
• Une organisation transversale et concertée.....	10	• Aménagement.....	39
• L'épanouissement au travail.....	11	• Attractivité économique.....	41
		• Transports et déplacements.....	44
		• Développement durable.....	46
Liste des élus du bureau.....	12	Les moyens de l'action.....	48
Liste des conseillers territoriaux... 	13	• Affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine, Mission d'inspection d'audit et de conseil	48
L'organigramme.....	14	• Ressources humaines	51
		• Finances, commande publique et contrôle des gestions.....	54
		• Transformation et dialogue social.....	57
		• Bâtiments.....	60
		• Affaires générales.....	61
		• L'observatoire	63
		• Communication et marketing	64
		• Le bilan financier 2018.....	65

Le mot du Président

Intercommunalité de seize communes, Grand Paris Sud Est Avenir exerce des compétences aussi bien opérationnelles (eau, assainissement, voirie, collecte et traitement des déchets, propreté, etc.) que des missions stratégiques liées au développement urbain et durable, aux déplacements et transports ou encore au dynamisme de l'économie et de l'emploi.

Dans le cadre du principe de confiance et de respect de la volonté des maires, le choix a été fait d'élargir notre champ d'actions à la gestion d'équipements culturels et sportifs d'envergure territoriale. Notre action est en effet guidée par le souci permanent d'améliorer le quotidien des habitants. Il s'agit notamment de favoriser l'accès pour tous à la lecture et aux savoirs, avec l'instauration dès 2017 de la gratuité pour l'ensemble des médiathèques du réseau de lecture publique territoriale.

Véritable collectivité d'investissement, Grand Paris Sud Est Avenir consacre annuellement près de 50 millions d'euros pour assurer le développement du territoire et améliorer le cadre de vie de chacune de ses communes. Nous avons ainsi mis en place une délégation d'appui aux villes et instauré un fonds de solidarité au profit des communes de taille modeste.

Notre Territoire porte des projets d'envergure. Dans le domaine des transports et déplacements, il s'agit d'accroître l'accessibilité du territoire tout en décongestionnant les axes routiers et en favorisant les transports en commun. En matière de développement urbain et d'aménagement, de nombreux projets sont en phase opérationnelle. Pour preuve l'implantation de la Maison du Handball ou du centre R&D mondial de Valéo à Créteil, la zone d'activités économiques de la Ballastière à Limeil-Brevannes dédiée à l'innovation dans le secteur du BTP, la ZAC des Portes de Sucy avec l'implantation du siège régional d'Engie et l'un des centres nationaux du CNFPT pour la formation de la police municipale ou encore les projets d'aménagement Notre-Dame à La-Queue-en-Brie ainsi que l'agro-quartier à Noisieu. Territoire jeune, dynamique, créatif, le Territoire bénéficie des meilleurs taux de création d'entreprises dans la Métropole.

Vous découvrirez dans les pages de ce rapport d'activité toute la dimension de ce nouveau territoire, son originalité aussi et l'action qu'il mène quotidiennement dans ses domaines de compétences. C'est le fruit d'un travail collectif, de la volonté constante d'agir utilement et efficacement au service des communes et de leurs habitants.

Laurent CATHALA

Président de Grand Paris Sud Est Avenir



99,84
km²



313 500
habitants



Près de **1 200**
agents



23 400
entreprises



112 000
emplois



À **15** mn
de l'aéroport d'Orly



Un **réseau** d'infrastructures
ferroviaires dense
(RER A et D, ligne 8 du métro, arrivée prochaine
de la ligne 15 « Grand Paris Express »)



Un **maillage routier**
et **autoroutier** important
(A 86, RN 4, RN 406, RN 19 et RD 6)



Le Port de Bonneuil,
l'une des trois principales plateformes multimodales franciliennes

Préambule

GRAND PARIS SUD EST AVENIR EN QUELQUES CHIFFRES

Création : 1^{er} janvier 2016.

16 communes : Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Tréville, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noisieu, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Sucy-en-Brie, Villecresnes.

UN TERRITOIRE RICHE DE SA DIVERSITÉ

GPSEA s'étire des portes de Paris jusqu'à l'arc boisé du sud-est francilien et au début du plateau agricole de la Brie. Il est ainsi constitué de zones très urbaines, à l'image de Créteil, ville préfecture de 91 780 habitants et d'espaces plus ruraux où se côtoient des communes de moins de 5 000 habitants comme Santeny ou Périgny-sur-Yerres.

L'importance des équipements d'échelle métropolitaine (culturels, sportifs et de loisirs, de recherche et d'enseignement supérieur comme l'Université de Paris Est-Créteil ou de santé, avec 5 centres hospitaliers sur le territoire) ainsi que le dynamisme du tissu économique local font de Grand Paris Sud Est Avenir un pôle de développement majeur du sud-est parisien.

Situé à l'articulation des corridors écologiques de la Seine, de la Marne et de la ceinture verte régionale, le territoire présente un autre atout : un patrimoine naturel riche et diversifié, véritable poumon vert de la Métropole du Grand Paris (40 % de son territoire est constitué d'espaces verts, de forêts et de terres agricoles).



Domaine de Grosbois - Boissy-Saint-Léger

Partie I

Une gouvernance politique partagée ----- 8

- Une gouvernance équilibrée, des décisions partagées ----- 8
- Solidarité et proximité avec les communes ----- 9
- La démarche participative au cœur de GPSEA ----- 9

Une administration territoriale agile et innovante ----- 10

- Une organisation transversale et concertée ----- 10
- L'épanouissement au travail ----- 11

Liste des élus du bureau ----- 12

Liste des conseillers territoriaux ----- 13

L'organigramme ----- 14

Une gouvernance partagée

UNE GOUVERNANCE ÉQUILIBRÉE, DES DÉCISIONS PARTAGÉES

Grand Paris Sud Est Avenir compte plusieurs instances politiques, destinées à associer les élus aux décisions et garantir un fonctionnement collégial.

Le Conseil de Territoire compte 74 élus désignés au sein des conseils municipaux de chacune des villes membres se réunissant au moins une fois par trimestre.

Le Bureau territorial est composé du Président, des 14 Vice-présidents et des 8 Conseillers délégués. Il a une fonction

d'orientation, de préparation des décisions et de propositions sur tous les sujets entrant dans le champ des compétences de l'EPT. Il se réunit avant chaque conseil et à chaque fois que le Président le juge nécessaire. Les commissions thématiques au nombre de sept se réunissent avant chaque conseil pour examiner les points à l'ordre du jour et émettre un avis consultatif. Elles sont ouvertes aux élus municipaux dans le cadre de collèges associés.

Réunion Observatoire 2 mars 2017



1 Président :
Laurent Cathala,
Maire de Créteil

74 élus
14 Vice-présidents

8 conseillers délégués

- ① Siège GPSEA, Créteil.
- ② Bureaux administratifs rue Auguste Perret et Tecparc, Créteil.
- ③ Bureaux administratifs La Sablière, Sucy-en-Brie.
- ④ Bureaux services techniques, La Queue-en-Brie.
- ⑤ DRAT, directions de la culture, des sports, du développement durable, Marolles-en-Brie.
- ⑥ Serres horticoles territoriales, Mandres-les-Roses.
- ⑦ Cuisine centrale, Alfortville.
- ⑧ Propreté urbaine, Alfortville.



SOLIDARITÉ ET PROXIMITÉ AVEC LES COMMUNES

Depuis sa création, la politique de GPSEA repose sur la solidarité, l'équité, la cohésion et la proximité sur tout le territoire. La solidarité touche aussi bien les populations que les communes et en particulier les plus petites qui ne disposent pas des ressources fiscales leur permettant de générer un effet de levier sur les projets et les équipements ou de bénéficier de la même expertise et ingénierie.

Création de la Délégation relations et appui aux communes

La mise en place de la Délégation relations et appui aux communes (DRAT) dans la nouvelle organisation des services territoriaux dès 2016 permet d'apporter aux communes un conseil tant administratif (juridique, finances, ressources humaines, marchés publics...) que technique (urbanisme, aménagement...). La DRAT constitue une véritable interface entre les 16 communes et les directions du Territoire et un appui soutenu pour les villes de moins de 12 000 habitants.

Fond de solidarité aménagement urbain – patrimoine

La cohésion des communes du territoire et l'aide aux plus vulnérables font partie des fondamentaux de la politique de GPSEA.

C'est dans ce contexte, que le Territoire a mis en place dès 2016 un fond de solidarité qui est géré par la DRAT.

La proximité avec les communes constitue la colonne vertébrale du Territoire. C'est pourquoi les services territoriaux ont été déployés sur l'ensemble du périmètre et non concentrés sur une même ville afin d'être au plus près des services municipaux et des habitants.

LA DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE AU CŒUR DE GPSEA

GPSEA se distingue des autres territoires à maints égards notamment sur sa gouvernance, son mode de fonctionnement, son attachement à la relation privilégiée avec les communes mais aussi par la méthode utilisée lors de sa structuration.

Une administration territoriale agile et innovante

UNE ORGANISATION TRANSVERSALE ET CONCERTÉE

Afin de favoriser la transversalité entre les 4 Directions Générales Adjointes (DGA), l'administration de GPSEA combine directions ressources avec directions de politiques publiques.

Des services spécifiques en appui de toutes les directions

Soucieux de s'adapter aux évolutions de fonctionnement et de répondre au plus près aux besoins tant de ses agents que des communes membres, GPSEA a mis en place un service d'appui au sein de la Direction des moyens généraux et des missions ressources, coordination et pilotage (MRCP), au sein de chaque DGA. Le service d'appui apporte rapidement un soutien en moyens humains aux services confrontés à des chocs conjoncturels d'activité ou de moyens. Les MRCP ont pour mission de mutualiser et faciliter la déconcentration des fonctions ressources (ressources humaines, financières, commande publique..) permettant ainsi aux directions de se concentrer pleinement sur leurs missions, en particulier les missions de politique publique.

Sectorisation de certaines compétences

La proximité prônée par le Territoire s'inscrit dans les faits par une organisation sectorisée pour les compétences opérationnelles telles que la gestion de l'assainissement, de la voirie et de la collecte des déchets ménagers. À l'issue d'une concertation et d'une démarche participative de plusieurs mois, la Direction voirie, eau et assainissement s'est organisée en deux services (maîtrise d'ouvrage et exploitation) et en trois unités territoriales d'exploitation avec des bases techniques qui leur sont propres situées à Créteil et à La Queue-en-Brie. La proximité géographique permet ainsi une grande réactivité pour les interventions techniques. Cette organisation se retrouve au sein de la Direction « environnement » qui gère notamment la collecte des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire.

L'ÉPANOUISSEMENT AU TRAVAIL

Depuis sa création au 1^{er} janvier 2016, Grand Paris Sud Est Avenir a engagé une démarche de transformation visant à la fois l'efficacité du service public et la qualité de vie au travail. Confiance et participation constituent l'ADN de notre établissement.

Soucieux d'un fonctionnement transversal, du partage d'expérience et du bien-être au travail, le Territoire a encouragé et organisé depuis sa création des temps forts pour ses agents. Autant de moments importants qui font se rencontrer les agents, partager, échanger en dehors de toute hiérarchie ou d'appartenance à un service.

De nombreux temps conviviaux scandent la vie de la collectivité, au travers des activités organisées sur la pause méridienne à l'initiative des agents, la cérémonie des vœux du personnel dans une ambiance festive et les événements de fin d'année destinés aux enfants du personnel.

Parce que la santé des agents constitue une priorité, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre au bénéfice de tous : séances d'ostéopathie, réseau d'assistants de prévention, formations, sensibilisations... L'action sociale



soutient le pouvoir d'achat au quotidien avec un accès à l'offre du CNAS sans participation financière des agents, la présence d'une assistante sociale, un fonds de secours exceptionnel pour les agents rencontrant des difficultés financières...

Grand Paris Sud Est Avenir investit dans la formation de ses agents et l'accompagnement des managers, avec des temps de partage, d'ateliers et de montée en compétences pour développer le potentiel de chacun et la cohésion des équipes. La mobilité interne est facilitée. Le télétravail est ouvert à tous les agents dont les missions le permettent entre une demi-journée et 2 jours par semaine. La communication interne favorise la transmission des informations pour l'ensemble des agents et le dialogue direct avec la direction générale, grâce au blog, aux immersions et au tchat du Directeur Général des Services.

Liste des élus du bureau



LE PRÉSIDENT

Laurent CATHALA,

Président de Grand Paris Sud Est Avenir
Maire de Créteil

LES 14 VICE-PRÉSIDENTS



1^{er} - Jean-Jacques JEGOU,

Finances et Solidarités budgétaires
Conseiller municipal du Plessis-Trévisé



2^{ème} - Régis CHARBONNIER,

Gestion des déchets, Propreté urbaine,
Production florale, Développement durable
Maire de Boissy-Saint-Léger



3^{ème} - Françoise LECOUFLE,

Projet de territoire, Attractivité
et Équilibre territorial
Maire de Limeil-Brévannes



4^{ème} - Patrick DOUET,

Voirie, Eau, Assainissement
Maire de Bonneuil-sur-Marne



5^{ème} - Marie-Christine SÉGUI,

Habitat, Logement
Maire d'Ormesson-sur-Marne



6^{ème} - Michel GERCHINOVITZ,

Aménagement du Territoire
Maire d'Alfortville



7^{ème} - Jean-Pierre BARNAUD,

Plan local d'urbanisme intercommunal,
Aires des gens du voyage
Maire de Chennevières-sur-Marne



8^{ème} - Jean-François DUFEU,

Équipements culturels et sportifs
Conseiller municipal de Créteil



9^{ème} - Jean-Pierre CHAFFAUD,

Développement économique
Maire-Adjoint de Sucy-en-Brie



10^{ème} - Danièle CORNET,

Emploi, Insertion, Économie sociale
et solidaire Conseillère municipale de Créteil



11^{ème} - Jean-Paul FAURE-SOULET,

Santé, Social, Accessibilité, Handicap
Maire de La Queue-en-Brie



12^{ème} - Martine GARRIGOU-GAUCHERAND,

Politique de la ville,
Prévention de la délinquance,
Lutte contre les discriminations
Conseillère municipale déléguée de Créteil



13^{ème} - Gérard GUILLE,

Paysages, Arc boisé, Chemins de randonnée,
Circulations douces
Maire de Villecresnes



14^{ème} - Serge FRANCESCHI,

Nouvelles technologies de l'information
et de la communication, Économie digitale,
Réseaux très haut débit
Maire-Adjoint d'Alfortville

LES 8 CONSEILLERS TERRITORIAUX DÉLÉGUÉS



Yvan FEMEL,

Plan Climat Air Énergie,
Plan de prévention des risques d'inondation
Maire de Noisau



Sylvie GERINTE,

Tourisme, Filière agro-économique,
circuits courts, Économie locale de proximité
Maire de Marolles-en-Brie



Cédric TARTAUD-GINESTE,

auprès de Serge FRANCESCHI
Villes connectées, Innovation numérique
Conseiller municipal d'Alfortville



Thierry HEBBRECHT,

Artisanat, Commerce
Conseiller municipal de Créteil



Jean-Daniel AMSLER,

Transports, Déplacements,
Lutte contre les nuisances aériennes
Maire-Adjoint de Sucy-en-Brie



Delphine MELKONIAN,

Démocratie locale et de proximité
Conseillère municipale de Créteil



François VITSE,

Recherche, Université, Innovation,
Rayonnement international
Maire-Adjoint d'Alfortville



Khadija OUBOUMOUR,

Hygiène, Production et sécurité alimentaire
Conseillère municipale déléguée d'Alfortville

Liste des conseillers territoriaux

Luc CARVOUNAS

Député du Val-de-Marne

Catherine DE RASILLY

Maire-Adjointe d'Alfortville

Hélène ROUQUET

Conseillère municipale d'Alfortville

Anna LOUIS

Conseillère municipale déléguée d'Alfortville

Dominique TOUQUET

Maire-Adjointe d'Alfortville

Richard ANANIAN

Maire-Adjoint d'Alfortville

Corinne DURAND

Maire-Adjointe de Boissy-Saint-Léger

Christophe FOGEL

Conseiller municipal de Boissy-Saint-Léger

Nicolas GEORGES

Conseiller municipal de Boissy-Saint-Léger

Denis OZTORUN

Maire-Adjoint de Bonneuil-sur-Marne

Mireille COTTET

Conseillère municipale déléguée de Bonneuil-sur-Marne

Akli MELLOULI

Maire-Adjoint de de Bonneuil-sur-Marne

Didier STHOREZ

Maire-Adjoint de Chennevières-sur-Marne

Marie-Christine DIRRINGER

Maire-Adjointe de Chennevières-sur-Marne

Roger DUPRÉ

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Sylvie SIMON-DECK

Maire-Adjointe de Créteil

Axel URGIN

Maire-Adjoint de Créteil

Frédérique HACHMI

Conseillère municipale déléguée de Créteil

Bruno HELIN

Maire-Adjoint de Créteil

Michel SASPORTAS

Conseiller municipal de Créteil

Patrice DEPREZ

Conseillère municipale de Créteil

Mehedi HENRY

Conseiller municipal de Créteil

Séverine PERREAU

Conseillère municipale déléguée de Créteil

Michel WANNIN

Conseiller municipal délégué de Créteil

Oumou DIASSE

Conseillère municipale de Créteil

Moncef MAIZ

Conseiller municipal délégué de Créteil

Marie-Christine SALVIA

Conseillère municipale de Créteil

Luc M'BOUMBA

Conseiller municipal de Créteil

Brigitte JEANVOINE

Maire-Adjointe de Créteil

Ange CADOT

Conseillère municipale de Créteil

Bruno KERISIT

Conseiller municipal de Créteil

Gaétan MARZO

Conseiller municipal de Créteil

Marie-Claude GAY

Maire-Adjointe de La Queue-en-Brie

Jean-Raphaël SESSA

Maire-Adjoint de La Queue-en-Brie

Didier DOUSSET

Maire du Plessis-Trévisé

Alexis MARÉCHAL

Maire-Adjoint du Plessis-Trévisé

Sabine PATOUX

Maire-Adjoint du Plessis- Trévisé

Carine REBICHON-COHEN

Maire-Adjointe du Plessis- Trévisé

Serge DALEX

Maire-Adjoint de Limeil- Brevannes

Sylvie CHABALIER

Maire-Adjointe de Limeil- Brevannes

Philippe GERBAULT

Maire-Adjoint de Limeil-Brevannes

Gilles DAUVERGNE

Maire-Adjoint de Limeil-Brevannes

Yves THOREAU

Maire-Adjoint de Mandres- les-Roses

Michel DE RONNE

Maire-Adjoint d'Ormesson-sur-Marne

Georges URLACHER

Maire de Périgny-sur-Yerres

Valérie MAYER BLIMONT

Maire-Adjointe de Santeny

Marie-Carole CIUNTU

Maire de Sucy-en-Brie

Laurence WESTPHAL

Maire-Adjointe de Sucy-en-Brie

Catherine CHICHEPORTICHE

Maire-Adjointe de Sucy-en-Brie

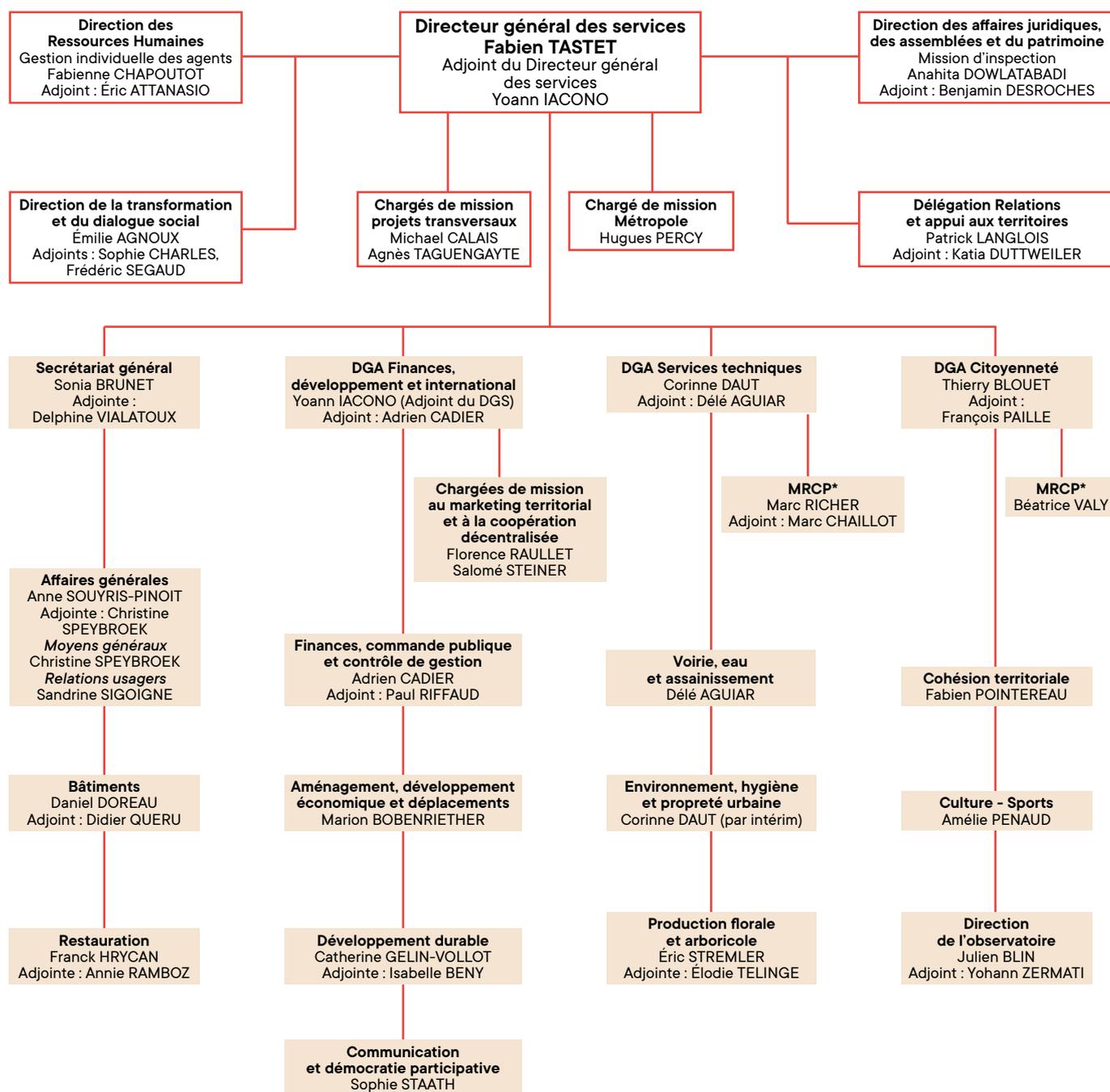
Christian VANDENBOSSCHE

Maire-Adjoint de Sucy-en-Brie

Thierry DEBARRY

Maire-Adjoint de Villecresnes

Organigramme GPSEA, au 31 décembre 2018



* Mission Ressource Coordination
et Pilotage

Partie II

CRÉATIVITÉ ET SOLIDARITÉ ----- 16

• Équipements culturels -----	16
• Équipements sportifs -----	19
• Politique de la ville -----	22
• Habitat -----	24
• Économie sociale et solidaire -----	25
• Restauration -----	26
• Solidarité vers les communes : la DRAT -----	28
• ITI, un programme européen à GPSEA -----	30

PROXIMITÉ ET QUALITÉ ----- 32

• Voirie et assainissement -----	32
• Collecte des déchets ménagers -----	33
• Propreté urbaine -----	35
• Hygiène publique -----	36
• Production florale et arboricole -----	37

ATTRACTIVITÉ ET DURABILITÉ ----- 39

• Aménagement -----	39
• Attractivité économique -----	41
• Transports et déplacements -----	44
• Développement durable -----	46

LES MOYENS DE L'ACTION ----- 48

• Affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine, Mission d'inspection d'audit et de conseil -----	48
• Ressources humaines -----	51
• Finances, commande publique et contrôle des gestions -----	54
• Transformation et dialogue social -----	57
• Bâtiments -----	60
• Affaires générales -----	61
• L'observatoire -----	63
• Communication et marketing -----	64
• Le bilan financier 2018 -----	65

CRÉATIVITÉ ET SOLIDARITÉ

Équipements culturels

Médiathèques ludothèques



19 médiathèques, bibliothèques



3 ludothèques



2 bibliobus



235 agents



900 000
documents mobilisables



1 334 000
emprunts



416 000
entrées sur 6 sites



20 000 connexions aux ressources numériques

Conservatoires



4 000 élèves inscrits
dans les conservatoires de GPSEA



300
spectacles d'élèves

LES MÉDIATHÈQUES-LUDOTHÈQUES

Après le transfert de 19 équipements des villes vers le Territoire en 2017, les projets d'harmonisation et de modernisation du réseau de lecture publique se développent.

L'équité, l'amélioration de l'offre de service public et l'optimisation des moyens sont des valeurs affichées par la charte de gouvernance partagée du Territoire.

LES FAITS MARQUANTS 2018

L'ensemble des conseils de sites, instances de gouvernance partagée entre les villes et le Territoire réunissant élus, personnels et partenaires des médiathèques ont eu lieu, de janvier 2018 à avril 2019.

La média-ludothèque du Palais de Créteil a ouvert en septembre avec la volonté d'offrir un espace hybride, avec des collections traditionnelles de livres, de jeux mais aussi des outils numériques et des expérimentations scientifiques.

La Médiathèque Mobile, équipement itinérant aménagé en bibliothèque, a été réceptionnée en octobre 2018. L'illustrateur Antoine Guilloppé a été choisi pour créer une fresque décorative sur ce bibliobus qui ne passe pas inaperçue sur les routes du territoire ! L'auteur est par ailleurs intervenu dans de nombreux ateliers publics sur le réseau, initiant les plus jeunes aux découpages et illustrations, participant ainsi à la création d'un album. Une Master class a permis à tous les agents jeunesse du réseau de découvrir également les secrets de fabrication de l'artiste, ses influences, et d'apprendre à animer « à la manière de Guilloppé ».

Le service Médiathèque Mobile, qui circule désormais sur Créteil, Limeil-Brevannes et Noisieu, a vocation à étendre son périmètre d'intervention, notamment pour des stationnements publics sur le Plateau Briard après des animations dans plusieurs groupes scolaires de ce secteur.

Les subventions obtenues de la DRAC sont de 173 000 € et de la région de 73 000 €. Pour la DRAC les dépenses subventionnables portaient sur 414 000 € et visaient le renouvellement des postes informatiques et logiciels pour le public et les personnels, accès wifi, l'équipement destiné aux nouveaux usages numériques (tableaux interactifs, portables, bibliobox, tablettes, consoles), le prêt numérique en bibliothèque (plateforme et contenus de téléchargement de livres) estimé à 414 000 €. Pour la Région les dépenses subventionnables portaient sur 373 000 € compris dans les 414 000 € et visaient l'accessibilité numérique (renouvellement des postes informatiques et logiciels, de nouveaux outils pour des nouveaux usages numériques, le prêt numérique en bibliothèque).

LES PERSPECTIVES 2019

Mise en service du prêt numérique en bibliothèque (PNB) auprès de tous les adhérents des médiathèques, bibliothèques du territoire : 2 000 titres de romans, documentaires, bandes dessinées et mangas peuvent être téléchargés gratuitement. Les bibliothécaires, formés préalablement par petits groupes, ont été approvisionnées de liseuses et tablettes afin de faire la démonstration du prêt numérique auprès du public. 1 900 inscrits bénéficient aujourd'hui de ce service.

Un règlement commun des équipements du réseau de lecture publique est travaillé avec l'ensemble des équipes, afin de rappeler les missions communes, de proposer des

fonctionnements et des règles de prêts de documents. Tout usager des médiathèques, bibliothèques et ludothèques du territoire bénéficiera des mêmes conditions d'utilisation des services offerts.

En lien avec le syndicat Infocom 94, le choix d'un nouveau système informatisé de gestion des bibliothèques est acté en 2019, permettra de réunir les bases de données des sites pilotes, dans une première phase, puis de l'ensemble des bibliothèques, médiathèques, ludothèques, dans une seconde phase. Les usagers pourront ainsi consulter les catalogues, réserver, emprunter, dans tous les lieux du réseau. L'offre de service et l'action culturelle seront plus visibles grâce au portail qui offrira de nouvelles possibilités telle que l'inscription en ligne.

La Médiathèque Mobile, dotée d'une collection documentaire renforcée, verra sa flotte de véhicule s'étendre avec l'acquisition d'un nouveau véhicule, qui permettra un déploiement sur le Plateau Briard. Un lieu de stationnement est à l'étude, afin de baser ce nouveau bibliobus, ainsi qu'une équipe dédiée au secteur.

Un FabLab, laboratoire numérique et scientifique expérimental, complètera l'offre de la média-ludo du Palais, à Créteil.

Enfin, des études permettant d'aboutir aux extensions des horaires d'ouverture des médiathèques progressivement à partir du second semestre 2019 ainsi que la signature d'un Contrat Territoire Lecture sont soutenues par l'État via la DRAC.



LES CONSERVATOIRES

4 000 élèves inscrits dans les conservatoires de GPSEA.

**En musique, en danse, en théâtre...
2 800 heures de cours et de pratiques collectives chaque semaine.**

Plus de 150 ensembles !

Des chorales et chœurs, des orchestres, des ensembles, des ateliers, des musiques du monde, des brass-band, big-band, fanfares, des ensembles chorégraphiques, de la danse classique, contemporaine, jazz, hip-hop, de salon, du théâtre classique, contemporain, tous les instruments

Et pour commencer...

... L'éveil, la découverte, l'initiation aux arts de la scène dans tous nos conservatoires.

LES FAITS MARQUANTS 2018

■ Éducation artistique et culturelle

En 2018, partout sur le territoire de GPSEA, les interventions dans les écoles se sont renforcées afin que les enfants et les adolescents aient une pratique artistique soutenue sur les temps scolaires et périscolaires. L'éducation artistique et culturelle est une composante importante dans l'éducation des enfants et des jeunes. Elle participe à l'épanouissement de chacun et au vivre ensemble.

Près de 40 heures hebdomadaires ont été ainsi consacrées aux interventions artistiques et aux classes à horaires aménagées, CHAM, CHAD, en milieu scolaire touchant 5 200 élèves. De plus, les professeurs ont proposé tout au long de l'année des spectacles dans leurs conservatoires ou hors leurs murs. Plus de 15 000 enfants et adolescents ont été ainsi touchés.

En 2018, le réseau des conservatoires a commencé à mettre en œuvre le « plan

chorale » des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture en y consacrant 30 heures hebdomadairement. Notre objectif est d'avoir constitué en 2020 une chorale dans chaque école du Territoire.

500 élèves, maternelles et élémentaires des groupes scolaires du Plateau Briard ont bénéficié d'un enseignement musical et chorégraphique à raison d'une séance d'intervention hebdomadaire.

Plus de 300 spectacles d'élèves, de professeurs, ont été proposés aux publics du territoire au cours de l'année.

LES PERSPECTIVES 2019

Dans le cadre de l'élargissement des publics, les conservatoires du territoire ont pour ambition d'organiser des concerts, animations, rencontres régulières pour le public de la petite enfance, du 3^{ème} âge ou au public en situation de handicap et hospitalisé.

CRÉATIVITÉ ET SOLIDARITÉ

Équipements sportifs

Stade Dominique-Duvauchelle



34 000
spectateurs
pour
28 manifestations



11 800 heures
d'utilisation annuelle
attribuées pour des
scolaires, associations
sportives et civiles



130 000
usagers

Gymnases



40 000 usagers au gymnase de Marolles

Piscines



101 agents



2 800 m² de plan d'eau



Plus de **460 000** entrées
pour les 7 piscines



Plus de **11 500** élèves
venant de 81 écoles

GYMNASES ET COMPLEXES SPORTIFS

Grand Paris Sud Est Avenir gère 3 équipements sportifs terrestres : le stade Dominique-Duvauchelle à Créteil, le gymnase de Marolles-en-Brie et le complexe du Belvédère d'Ormesson-sur-Marne.

Les agents du Parc des sports Duvauchelle et du gymnase de Marolles sont rattachés à la direction des sports.

LES FAITS MARQUANTS 2018

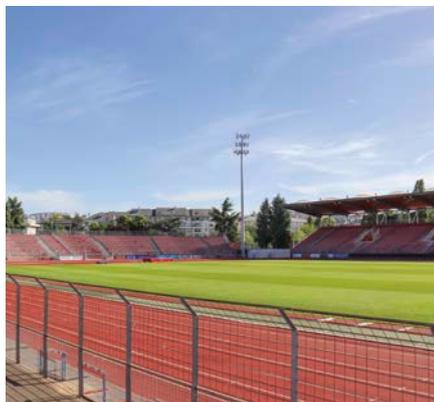
■ Parc des sports Duvauchelle

1. Les travaux et aménagements :

- Réfection de la surface du terrain synthétique Ouest qui datait de 2006. Cette opération permet au terrain de répondre aux critères fédéraux pour une homologation en catégorie 4, permettant à l'équipe réserve de l'USCL qui évolue en championnat de National 3 de jouer sur ce terrain;
- Réfection de la toiture du pôle vestiaires Ouest suite aux dégradations subies lors de la tempête Éleanor du 3 janvier;
- Ouverture administrative de la Maison du Handball;
- Création de deux courts de tennis extérieurs gérés par le comité du Val-de-Marne de tennis;
- Aménagement de l'aire de lancers.

2. Les manifestations :

- 8 matchs de championnat de National, 8 matchs de championnat de National 2 et un match de coupe de France organisés par la SAOS US-CRÉTEIL-LUSITANOS;
- Championnats académiques et départe-



Stade Dominique Duvauchelle - Créteil

tements d'athlétisme organisés par l'UNSS;

- Jeux de Créteil organisés par la direction des sports de la ville de Créteil;
- Cristo'Cup organisée par l'US Créteil association...

■ Focus sur la Maison du Hand

La Maison du Handball construite sur la partie Est du Parc des Sports a été ouverte le 25 août 2018.

D'août 2018 à fin décembre 2018 la Maison du Handball a accueilli 62 groupes de différentes entreprises, administrations et fédérations sportives dont :

- Les équipes de l'US Créteil;
- Une journée porte ouverte le 24.11.2018;
- Des séminaires.

Le bâtiment de 14 000 m² comprend différents espaces :

- Les espaces sportifs et séminaires;
- 1 terrain principal avec une tribune d'une capacité d'accueil de 500 personnes;
- 1 terrain d'entraînement;
- 6 vestiaires;
- 1 salle de musculation et balnéothérapie;
- 1 centre de ressources et de documentation;
- 1 Auditorium de 300 places équipé d'un écran led de 10 x 3;
- 1 Salle de réunion exécutive de 54 places et 10 salles modulables pouvant accueillir de 2 à 450 personnes
- L'espace détente;
- 1 parcours muséographique;
- 72 chambres toutes équipées de WIFI avec 144 couchages;



Maison du Handball - Créteil

- 2 restaurants modulables et privatisables avec un total de 450 couverts;
- 2 espaces pouvant être consacrés à l'événementiel;
- 1 bar;
- 1 boutique;
- L'espace médical.

■ Gymnase de Marolles-en-Brie

1. Les manifestations :

- Forum des associations organisé par la municipalité;
- 11 matchs de N3 de handball, tournoi de mini-hand et tournoi « GPSEA » organisés par l'association « Marolles Handball »;
- Tournoi de foot organisé par le district du Val-de-Marne de Football;
- La foulée verte organisée par l'association « Étoile Marollaise »;
- Salon intercommunal des métiers d'art organisé par GPSEA.

■ Complexe du Belvédère à Ormesson-sur-Marne

Le complexe accueille des activités diverses et variées telles que le football, le tennis, la pétanque, le yoga, la danse...

LES PISCINES

Grand Paris Sud Est Avenir gère depuis 2017, sept équipements aquatiques : les piscines de Sucy-en-Brie, de Bonneuil-sur-Marne, de Boissy-Saint-Léger, de Créteil/Colombier, de Créteil/Lévrière, de Créteil/Sainte-Catherine et de Chennevières-sur-Marne.

Toute l'année, l'accueil est assuré pour le public « libre », les associations diverses, les clubs de natation, les scolaires, les collèges, l'université, les publics spécialisés, les centres de loisirs, les CCAS, les partenaires institutionnels.

1. Les travaux et aménagements :

- Installation d'un filet pare-ballons à l'arrière du terrain synthétique;
- Nettoyage des courts de tennis intérieurs.

LES PERSPECTIVES 2019

■ Parc des sports Duvauchelle

- Étude sur la réfection des canalisations de la tribune présidentielle qui datent de 1983.
- Reprise des affaissements de la piste d'athlétisme.
- Réalisation d'une borne électrique à proximité du terrain tartan.
- Reprise de la main courante du terrain synthétique Est pour sa confirmation d'homologation fédérale en catégorie 5 permettant de faire évoluer des équipes de jeunes de niveau national. En 2018, l'USCL avait une équipe de U17 nationaux.

■ Gymnase de Marolles-en-Brie

- Remise en peinture des locaux (hall d'entrée, vestiaires et bureaux).
- Réfection du bar.
- Lancement de l'étude sur l'étanchéité de la toiture et sur le rafraîchissement de l'air dans les salles de danse.

■ Complexe du Belvédère à Ormesson-sur-Marne

- Remise en peinture des vestiaires.
- Poursuite de l'étude de programmation concernant la rénovation du complexe.



Piscine de Villecresnes

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Travaux de rénovation engagés sur le bassin intérieur de la piscine de Sucy-en-Brie nécessitant sa fermeture pendant 2 mois et demi.
- Organisation de plusieurs soirées à thème à destination du tout public dans les piscines de Boissy-Saint-Léger et de Chennevières-sur-Marne.
- Organisation de la semaine du handicap sur la piscine de Bonneuil-sur-Marne.

■ Focus sur la semaine du handicap

En juillet 2018, ce sont plus de 70 usagers porteurs de handicap qui ont participé à des animations aquatiques organisées dans le cadre de la semaine du handicap à la piscine de Bonneuil-sur-Marne.

40 enfants et 30 adultes ont ainsi pu bénéficier de baptême de plongée, d'initiation au canoë et de jeux dans le grand et petit bassin. L'encadrement a été assuré par 6 maîtres-nageurs du GPSEA et 11 moniteurs de plongée venus de toute l'Île-de-France.

LES PERSPECTIVES 2019

- Développement de l'apprentissage de la natation sous toutes ses formes (natation scolaire, école de natation, opération savoir nager, créneaux spécifiques pour les associations spécialisées dans le handicap) afin de permettre au plus grand nombre d'habitants d'en bénéficier.
- Mise en place d'une réflexion autour d'un contrôle d'accès uniformisé sur les 7 piscines.
- Optimisation du traitement de l'eau avec la rénovation d'une partie des filtres des piscines de Bonneuil-sur-Marne, des Bordes, de Créteil et de Sucy-en-Brie, permettant des économies d'eau quotidiennes.

Politique de la ville



209 actions déposées au titre de la programmation d'actions des contrats de ville



257 930 € de subventions allouées par GPSEA



Près de **10 000** personnes accompagnées en matière d'insertion



Plus de **100 000** heures d'insertion

La politique de la ville vise à réduire les inégalités territoriales entre les quartiers et à favoriser l'égalité des chances entre les habitants. Elle intervient dans les territoires ou auprès des publics qui connaissent des difficultés socio-économiques.

Dès le mois de juillet 2016, les élus territoriaux ont choisi de définir le périmètre de cette compétence dans une délibération cadre avec pour objectif qu'elle concerne toutes les villes du territoire.

Ainsi, 4 grands axes ont été définis :

1. L'animation des contrats de ville « Haut Val-de-Marne » et « Plaine Centrale/Bonneuil », ainsi que des dispositifs de développement urbain qui leur sont rattachés;
2. Les actions en faveur de la santé;
3. L'insertion économique et sociale;
4. La prévention de la délinquance et la citoyenneté.

LES FAITS MARQUANTS 2018

■ Dans le cadre des contrats de ville

- 209 actions déposées au titre de la programmation d'actions des contrats de ville : 146 actions sur le contrat de ville Plaine Centrale/Bonneuil dont 18 actions portées ou soutenues par GPSEA. 63 actions sur le contrat de ville du Haut Val-de-Marne, dont 6 actions intercommunales ; ces actions concernent les 3 grands piliers des contrats de ville que sont la cohésion sociale (avec par exemple les programmes de réussite éducative), le développement de l'activité économique et de l'emploi (soutien aux créateurs d'entreprises issus des quartiers notamment) ou le cadre de vie (jardins partagés par exemple).
- 257 930 € de subventions allouées par GPSEA pour des actions très diverses telles que le point écoute parents-enfants (soutien à la parentalité), les formations linguistiques à visée professionnelle, les ateliers d'accès au droit dans les collèges ou encore la plateforme « bougez vers l'emploi » pour les personnes rencontrant une problématique de mobilité freinant leur insertion.

- Évaluation à mi-parcours des deux contrats qui a mobilisé une trentaine de partenaires associatifs, institutionnels ainsi que les habitants au travers des Conseils Citoyens.

■ En matière de renouvellement urbain

- Signature des protocoles de préfiguration pour les projets du quartier Fabien de Bonneuil-sur-Marne le 14 mars et du quartier de la Haie Griselle-la Hêtraie (Boissy-Saint-Léger et Limeil-Brévannes) le 18 juillet 2018.
- Validation du projet du quartier Chantereine à Alfortville par le comité national d'engagement de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) le 26 novembre.

■ En matière de santé

- Engagement de GPSEA dans le dispositif « Initiatives Territoires 77-91-94 » aux côtés du Conseil de l'ordre des médecins du Val-de-Marne et de la faculté de médecine, afin de développer sur le territoire des dispositifs de renforcement de l'offre et de l'accès aux soins.
- Prise en charge du fonctionnement du SAMI de Limeil-Brévannes.

■ En matière d'insertion et d'emploi

- Soutien aux opérateurs locaux de l'insertion et aux manifestations emploi du territoire pour un budget de 1,46 M€ et près de 10 000 personnes accompagnées.
- Mise en œuvre de la démarche de développement de l'emploi dans les chantiers du Grand Paris Express : plus de 100 000 heures d'insertion réalisée au 31 décembre 2018.
- Ré-ouverture de l'espace emploi du Plateau Briard, animé par un conseiller en insertion professionnelle.

LES PERSPECTIVES 2019

- Révision des contrats de ville et prolongation jusqu'en 2022.
- Signature des conventions pluriannuelle d'engagement pour les projets de renouvellement urbain d'Alfortville, Créteil et Bonneuil-sur-Marne.
- Mise en œuvre d'une charte des achats socialement responsables signé par GPSEA et les communes du territoire afin de favoriser l'emploi et l'insertion via la commande publique.

Habitat



6 opérations nouvelles de construction de logements

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Métropole du Grand Paris (MGP) est compétente en matière de politique locale de l'habitat et l'exercera de manière opérationnelle lorsque le PMHH (Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement) sera rendu exécutoire.

Dans l'attente, GPSEA poursuit les dispositifs engagés par les anciennes intercommunalités :

- Les aides au développement du logement social par l'attribution de subventions pour surcharge foncière et de garanties d'emprunt;
- Le soutien au logement temporaire et au Fond de Solidarité Habitat (FSH) en vue de favoriser l'insertion au logement et le maintien dans les lieux des publics en difficulté;
- Le soutien à l'habitat privé dans le cadre d'une réflexion sur un nouveau programme de résorption de l'habitat indigne ou dégradé;
- La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Créteil Pompadour.

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Soutien à la construction de logements sociaux à travers l'attribution de subventions pour surcharge foncière à 6 opérations nouvelles de construction de logements (785 000 € votés) et l'octroi de garanties d'emprunts pour 3 opérations.
- Lancement de la Conférence intercommunale du logement (CIL) le 24 mai et organisation en octobre 2018 de 3 groupes de travail sur l'hébergement, les attributions et la production de logements. La CIL vise à favoriser la mixité sociale via les attributions de logements sociaux.

- Formalisation, en concertation avec les communes, de l'avis du Territoire sur le projet de PMHH.
- Rattachement de Logial-OPH au Territoire au 1^{er} janvier 2018.
- Adoption d'un nouveau règlement intérieur et renouvellement du marché de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Créteil-Pompadour.

LES PERSPECTIVES 2019

- Poursuite du soutien au développement du logement locatif social.
- Lancement d'une étude pré-opérationnelle en vue de définir un cadre

d'intervention à la rénovation énergétique du parc de logements du territoire ainsi que les dispositifs opérationnels à mettre en œuvre sur des secteurs ciblés.

- Poursuite des travaux de la CIL : définition des orientations stratégiques.
- Réflexion sur le niveau des loyers privés et sociaux sur le territoire ainsi que sur le coût du foncier afin d'identifier les besoins en typologie de logements locatifs sociaux.

Économie Sociale et Solidaire



Soutien de **4** projets
solidaires pour
un total de 25 000 €



681
établissements d'ESS
sur le territoire



9 135
salariés

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) combine engagement social et initiative économique pour mettre la personne humaine au centre des activités.

Elle se caractérise par son mode d'entreprendre spécifique et non par des activités particulières, avec des projets producteurs de richesses à deux niveaux :

- Création d'emplois pérennes;
- Création de biens collectifs de proximité/réponse à de nouveaux besoins.

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Soutien de 4 projets solidaires pour un total de 25 000 € :
 - Création d'une épicerie solidaire à Chennevières-sur-Marne;
 - Projet de supermarché coopératif et participatif à Créteil;
 - Projet de sécurisation des parcours d'auto-entrepreneurs dans les quartiers prioritaires du territoire, et plus particulièrement à Alfortville;
 - Ateliers d'auto-réparation de vélos en pied d'immeubles à Bonneuil, Créteil et Limeil-Brevannes. Ce projet, qui allie insertion, développement durable et lien social, est porté par le club de prévention Pluriels 94, accompagné de

la Cyclofficine. Il vise à former des jeunes des quartiers prioritaires à l'auto-réparation de vélo. Grâce au prix ESS, ces jeunes (une vingtaine), encadrés par des éducateurs eux même formés, ont ainsi pu animer une dizaine d'ateliers sur les 3 villes concernées par le projet, rencontrant à chaque fois une participation active des habitants.

- Prise en compte dans les marchés publics (notamment de GPSEA) de clauses sociales afin de favoriser l'insertion des publics en difficulté et la réservation de certains marchés aux entreprises de l'ESS.
- Réalisation d'un diagnostic territorial en vue de déterminer les besoins des

porteurs de projets ESS et les outils pour mieux les accompagner. Le diagnostic a également montré que l'ESS représente 681 établissements sur le territoire employant 9 135 salariés (soit 8,2% de l'emploi).

LES PERSPECTIVES 2019

En 2019, GPSEA va mettre en place un dispositif d'accompagnement personnalisé et renforcé des porteurs de projets ESS visant à outiller en ingénierie (financière, technique, juridique...) les projets les plus ambitieux en matière de création d'emploi et d'innovation sociale.

Restauration



13 200
repas par jour



12%
de bio



75
points de distribution



76
agents

GPSEA dispose d'une cuisine centrale qui produit les repas, en liaison froide, pour le secteur scolaire et périscolaire (accueils de loisirs les mercredis et vacances scolaires) et les seniors (dans les résidences et en portage à domicile).

Installés sur le territoire de la commune d'Alfortville, les locaux ont fait l'objet d'importants travaux de rénovation et de remise aux normes au cours de l'été 2011.

Dans son organisation actuelle, la cuisine centrale dispose d'un agrément Européen pour une production maximum de 14 000 repas par jour.

Les repas scolaires sont fabriqués en liaison froide de 1 à 5 jours avant la livraison, puis livrés le jour même dans les écoles (75 points de distribution), en deux passages : une première livraison avant 9 h sur la base d'effectifs prévisionnels et un réajustement en fonction des effectifs réels.

Les repas pour les seniors sont également livrés chaque matin, aussi bien dans les résidences qu'à domicile (ceux des week-ends le sont le vendredi).

Les menus sont élaborés par deux diététiciennes, également en charge du contrôle qualité et sécurité alimentaire, conformément aux dispositions du Programme National Nutrition Santé (PNNS) et au décret du 30-9-2011. Ils sont validés lors de deux commissions des menus, l'une pour les scolaires (avec la participation des services municipaux de l'éducation, des représentants de parents, enseignants et des personnels) et l'autre pour les seniors (avec des représentants des usagers et des personnels des résidences).

■ Pour les seniors

Chaque menu de midi comprend cinq composantes. Un plat chaud, un laitage et un dessert sont également fournis pour le soir, pour les portages à domicile.

■ Pour les menus scolaires : 12% de BIO

- Service de pain bio tous les jours pour le secteur scolaire et centres de loisirs.
- Passage à un plus fort pourcentage de menus à 4 composantes (crudité ou fruit).
- Proposition chaque jour d'un deuxième choix de plat protidique, avec une alternative à la viande lorsque celle-ci figure au menu.
- Service de fruits dits de proximité une semaine sur deux.
- Grammages des portions ramenés aux quantités exigées par la réglementation.
- Service de race à viande pour le bœuf.
- Service de produits issus du commerce équitable.

■ Moyens / effectifs

- 76 agents répartis dans les différents secteurs d'activité.
- Une flotte de 7 poids lourds pour les livraisons scolaires.
- 5 véhicules légers pour les livraisons des repas seniors.
- 1 véhicule affecté aux dépannages rapides.

LES FAITS MARQUANTS 2018

2 186 850 repas produits, en liaison froide, soit 13 200 repas par jour en moyenne :

- 2 018 100 repas sur le secteur scolaire et centre de loisirs;
- 580 654 goûters;
- 168 250 repas sur le secteur des seniors (portage à domicile, résidences seniors).



LES PERSPECTIVES 2019

Préparer l'entrée en vigueur des différentes dispositions de la loi n°2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (dite Loi Egalim) :

- Renouvellement de l'ensemble des marchés d'achats de denrées alimentaires s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

L'enjeu de ces marchés est important puisqu'ils devront répondre à plusieurs objectifs :

- Prendre en compte l'intensification des approvisionnements de produits en circuits courts, de commerce équitable et labellisés (agriculture biologique, labels nationaux et/ou européen,...);
- Réduire l'impact écologique des livraisons;
- Obtenir un approvisionnement de qualité;
- Permettre la mise en place d'un repas végétarien par semaine;
- Proposer 25 % de produits bio, en application de la loi.



Solidarité vers les communes : la DRAT



Organisation et animation de **8** réunions
de travail avec les 16 DGS



Suivi de **10** procédures
de PLU



Finalisation
de **1** dossier RLP



Accompagnement de **7** villes à travers
un accroissement des prestations CAUE

La Délégation Relations et Appui aux Territoires (DRAT) a été créée pour assurer l'interface entre les communes membres du Territoire, les directions de GPSEA et les partenaires institutionnels.

Elle est structurée en deux pôles, d'une part sur la gestion des Plans Locaux d'Urbanisme et d'autre part, sur la gestion administrative et financière des dossiers suivis par la DRAT.

LES FAITS MARQUANTS 2018

■ Compétence

Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)

- PLU et Règlement Local de Publicité Intercommunal

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'Etablissement Public Territorial est compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU). À ce titre la DRAT assure la gestion et les modalités des PLU sur les 16 communes membres.

Pour l'année 2018, la DRAT a poursuivi des procédures de révision des PLU pour les villes de Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Limeil-Brévannes et Noisieu. Ces procédures ont toutes

fait l'objet de dossiers approuvés sur l'année à l'exception de celle de Bonneuil qui se poursuit en 2019 avec une approbation prévue début 2020.

Elle a en outre engagé et suivi des procédures de modification de droit commun simplifiées pour les villes de Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, Mandres-les-Roses, Périgny-sur-Yerres et Sucy-en-Brie.

De même, elle a finalisé et approuvé le dossier de Règlement Local de Publicité (RLP) pour la commune de Noisieu. Au cours de l'année 2018, la DRAT a donc suivi 10 procédures de PLU et finalisé 1 dossier de RLP.

Enfin, la DRAT a lancé une procédure d'élaboration d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal ayant pour vocation de réglementer les préenseignes, enseignes et publicités sur le territoire.

Cette mission est accompagnée par un bureau d'études spécialisé qui assistera la DRAT jusqu'à l'approbation du RLPi prévu en 2020.

Cette année le bureau d'études missionné par GPSEA a travaillé sur la collecte des données nécessaires à l'élaboration du diagnostic.

- **Matinées d'échanges entre Directeurs et Responsables d'Urbanisme et d'Aménagement**

Le pôle PLU est aussi à l'initiative de rencontres entre les différents responsables des services d'Urbanisme et de l'Aménagement des communes-membres ayant moins de 10 000 habitants.

Cela concerne essentiellement les villes de Périgny-sur-Yerres, Villecresnes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Santeny, Noiseau et Ormesson-sur-Marne.

Ces matinées d'échange ont permis à chacun de pouvoir partager et discuter sur des sujets divers et variés en lien avec les dossiers traités au quotidien avec un appui du Territoire en matière de conseil, d'expériences professionnelles et juridique.

- **Appui aux communes**

- **Appui financier et administratif**

La DRAT offre aux communes un accompagnement d'ingénierie humaine sur des dossiers spécifiques en lien avec les directions opérationnelles de GPSEA. Diverses collaborations ont été mises en place dans les domaines administratif et financier pour l'ensemble de l'année 2018 (ex. : Passation de marchés publics, assistance à maîtrise d'ouvrage). Deux dossiers ont notamment marqué cette année : le renouvellement du marché de restauration scolaire et le transport scolaire pour les communes de l'ex-Plateau Briard.

- **Réunions DGS**

La DRAT a organisé et animé 8 réunions de travail avec les Directeurs Généraux des 16 communes. Elle travaille au quotidien avec les élus et les services des villes.

- **CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)**

La DRAT a continué en 2018 d'accompagner les communes du Plateau Briard en proposant un accroissement des prestations du CAUE qui conseille les administrés et les instructeurs des autorisations du droit des sols en matière de conseil en qualité architecturale, d'urbanisme et de paysage.

Cette prestation a été étendue en 2018 aux communes de Noiseau et Ormesson-sur-Marne. 7 villes du Territoire bénéficient de cet accompagnement, et 9 permanences se sont tenues au cours de l'année.

- **Fonds de Solidarité aux Communes**

Dans le cadre de son rôle de facilitateur, la DRAT s'est vu confier des missions d'appui logistique sur des missions ponctuelles et d'accompagnement d'opérations de travaux pour le Fonds de Solidarité aux Communes (FSC).

Elle a travaillé par groupes de travail et de programmation pour des opérations de bâtiments transférés à GPSEA, de projets structurants ainsi que des travaux d'aménagement de voirie.

- **À savoir :**

- Maison de Nature à Périgny-sur-Yerres;
- Bâtiment Charles de Gaulle à Mandres-les-Roses;
- Académie d'Art à Santeny;
- Sentier d'interprétation pédagogique à Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres.

LES PERSPECTIVES 2019

- **Règlement Local de Publicité intercommunal**

L'année 2019 va poursuivre la procédure du Règlement Local de Publicité intercommunal en concertation avec les communes du territoire, il sera question d'ateliers de travail, de COPIL et d'instances délibératives pour définir les grandes orientations nécessaires à l'élaboration du RLPi.

- **Plan Local de d'Urbanisme**

Le service de la DRAT poursuivra la révision du PLU de Bonneuil-sur-Marne.

Il poursuivra également les procédures engagées ou à initier de modification de droit commun ou simplifiées sur les diverses communes membres.

- **Club de Bonnes Pratiques**

L'organisation de Club de Bonnes Pratiques a été validée par la Direction Générale de GPSEA. Ce club sera organisé par la DRAT. Il se réunira tous les deux mois. L'idée est de créer un réseau entre les services gestionnaires / acteurs des villes du territoire pour évoquer et réfléchir aux difficultés / problématiques qu'elle rencontrent au quotidien en matière de finances, comptabilité, marchés publics et ressources humaines. L'utilisation de Teams a été validée ; cet outil permettra aux villes d'échanger des documents. La participation des Directions support de GPSEA sera envisagée.

D'une manière générale, la DRAT poursuivra son accompagnement auprès des villes de moins de 12 000 habitants sur des actions techniques et des projets territoriaux. Ces actions se feront en lien avec les Directions ressources du Territoire, notamment sur les projets de bâtiments et de voirie.

ITI, un programme européen à GPSEA



Enveloppe globale de **5,09** millions d'euros pour financer les 5 axes d'intervention prioritaire identifiés

À sa création, Grand Paris Sud Est Avenir s'est substitué aux anciennes intercommunalités en reprenant le pilotage de certains dispositifs comme l'«Investissement Territorial Intégré» (ITI) qui vise à décliner une stratégie intégrée de développement territorial urbain en actions concrètes cofinancées par l'Union Européenne. L'ancienne communauté d'agglomération Plaine Centrale avait été retenue parmi les 19 territoires franciliens candidats.

Les acteurs économiques, associatifs, universitaires des communes d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes sont éligibles à ces fonds européens qui se déclinent en cinq axes d'intervention et autant d'objectifs.

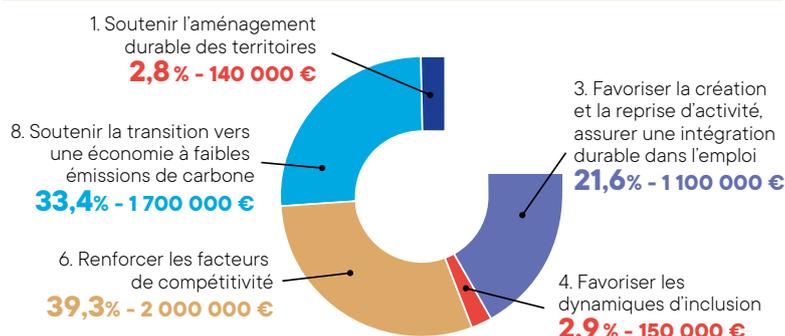
Axes d'intervention prioritaire	Fonds	Objectifs Spécifiques (OS)	Objectifs visés d'ici à 2023
1. Soutenir l'aménagement durable des territoires	FEDER	OS1 : renforcer la diversité des fonctions dans les quartiers prioritaires	1 équipement construit ou réhabilité
3. Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi	FSE	OS4 : Augmenter le nombre de créations/reprises d'entreprises	157 porteurs de projet entrepreneurial accompagnés
4. Favoriser les dynamiques d'inclusion	FSE	OS6 : contribuer à l'égalité des chances avec une attention particulière pour l'égalité femmes/hommes	105 personnes accompagnées ou sensibilisées
6. Renforcer les facteurs de compétitivité	FEDER	OS9 : créer un plus grand nombre d'entreprises innovantes dans les domaines de la S3	24 entreprises soutenues
8. Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	FEDER	OS13 : diminuer la précarité énergétique à travers la rénovation du bâti résidentiel	80 ménages disposant d'un meilleur classement énergétique

15 territoires franciliens ont aujourd'hui cette capacité de sélection de projets.

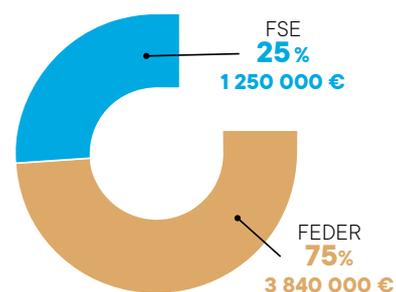
Dans ce cadre, GPSEA est chargé d'animer l'ITI sur notre territoire qui dispose d'une enveloppe globale de 5,09 millions d'euros (dont 75% de FEDER - Fonds Européen de Développement Régional et 25% de FSE - Fonds Social Européen) par l'intermédiaire d'une cellule dédiée.



Répartition / AXE



Répartition / FEDER / FSE



La Région Île-de-France, en tant qu'autorité de gestion des fonds européens, lui a en effet confié le rôle d'organisme intermédiaire et une convention de délégation de tâches a été établie suite à son adoption par le Conseil de territoire du 14 décembre 2016. C'est dans ce cadre que GPSEA favorise l'émergence de projets, accompagne les candidats à la maturation de leurs actions et sélectionne les programmes les plus en adéquation avec notre stratégie de développement.

Porteur de projet	Nom du projet	Contenu et objectifs du projet
Université Paris Est Créteil - UPEC	Plateforme Régionale d'Analyse Multi-milieux des Micro-Contaminants dite PRAMMICS Axe 6	Cette plateforme scientifique hébergée au sein de la Maison de l'Environnement de l'UPEC, ainsi que 4 autres laboratoires, vise à être un pôle analytique (eau/sol/air) de référence nationale dans le domaine des sciences de l'environnement. Équipé de matériels de pointe, PRAMMICS permet l'analyse d'un large panel de micropolluants et autres éléments ou molécules organiques, minérales et biologiques dans les matrices air/eau/sol. Largement ouvert sur l'extérieur, ce laboratoire a vocation à accueillir des entreprises et donc à favoriser les synergies entre public et privé afin de développer des applications très concrètes aux recherches entreprises...
CRÉTEIL Habitat SEMIC	Réhabilitation thermique du Mont-Mesly Axe 8	Le cadre du projet ITI est d'intervenir sur une réhabilitation thermique et sur l'amélioration de la ventilation pour 485 logements , représentant 1009 ménages . Les classements énergie des bâtiments obtenus après l'achèvement du projet ITI seront de classe C pour 18 bâtiments et de classe D pour 5 bâtiments. Les performances énergétiques des bâtiments varient à ce jour de 231 à 373 kWhep/m ² .an (kilowatt/heure d'énergie primaire). Le résultat attendu est d'atteindre 150 kWhep/m ² .an pour 75 à 80% des 23 immeubles inclus dans le Projet ITI. GPSEA est également partenaire financier de ce projet. Ce projet structurant développe une démarche chantier propre, un volet insertion par l'économie, ainsi qu'une mobilisation du partenariat local. Il prendra fin en février 2019.
Université Paris Est Créteil - UPEC	Plateforme de simulation en soins critiques de l'Est Francilien : SimCrit Axe 6	SimCrit est une plateforme de simulation en soins critiques. Elle a pour objectifs : - La formation pluri professionnelle → visibilité nationale; - L'innovation pédagogique → visibilité internationale; - La recherche → instrumentale et pédagogique; - La collaboration avec les entreprises → Objectif de 3 entreprises. Elle permet de reproduire fidèlement des situations cliniques spécifiques, soit par la programmation, soit via l'injection de signaux physiologiques directement recueillis sur des patients. Cet équipement remarquable est installé directement au cœur des services de réanimation de l'hôpital Henri Mondor.
GPSEA	Création d'un incubateur d'entreprises territorial Axe 6	Il vient compléter un réseau existant de 3 pépinières d'entreprises dont 2 dédiées aux activités innovantes. D'une superficie de 220 m ² , il sera situé au 2 ^{ème} étage du centre commercial de l'Échat, à 2 étages de l'actuelle station du métro 8 et de la future ligne 15, et sera doté d'une capacité d'accueil de 10 entreprises. Objectif : 20 entreprises appuyées sur 2 ans.
GPSEA	Accompagnement renforcé à la création d'entreprises Axe 3	Ce projet vise à structurer l'offre de GPSEA d'accompagnement à la création d'entreprises pour ses filières stratégiques, à savoir : - Les filières les plus avancées : La santé et l'ESS; - Les filières en devenir : l'industrie du futur, l'économie verte, les NTIC et le tourisme. Ce service consistera concrètement en une aide à la rédaction des documents de levées de fonds, une intégration dans l'écosystème de la spécialité, une veille du marché concerné, un conseil juridique, RH, etc. Objectif : 40 entrepreneurs accompagnés en 2 ans

En 2019, cette dynamique s'orientera vers le développement économique, la création d'activités sur notre Territoire et l'offre de services à destination de ses habitants.

Pour de plus amples informations et se porter candidat, c'est ici :

<https://sudestavenir.fr/le-territoire/notre-identite/presentation-du-territoire/le-territoire-et-leurope/>

Voirie et assainissement

Voirie



27 opérations totalement réceptionnées

Assainissement



68
demandes
de raccordements



467 avis
sur autorisations
d'urbanisme



1914 contrôles
de conformité
et demandes
de renseignement



Plus de **6 300**
déclarations
d'intention
de commencement
de travaux instruites

Les missions de la direction voirie, eau et assainissement :

- La création ou aménagement, entretien des voiries et des parcs de stationnement d'intérêt territorial;
- L'assainissement;
- L'eau potable;
- L'entretien et aménagement des itinéraires cyclables autres que pistes et bandes cyclables, dès lors qu'il s'agit d'axes prioritaires définis par le futur document stratégique territorial cyclable de l'établissement territorial Grand Paris Sud Est Avenir et installation des dispositifs de stationnement pour vélos.

FAITS MARQUANTS 2018

- Lancement des premières opérations de travaux qui relèvent du cadre de la programmation pluriannuelle 2018-2021.
- Au 1^{er} janvier 2018, intégration de nouvelles voiries répondant à des critères spécifiques définis de concert par le Territoire et les villes (liaison intercommunale et entrée de villes, voie de transport en commun, dessertes des équipements publics territoriaux et communaux...).
- Réalisation de 27 opérations totalement réceptionnées auxquelles s'ajoute une dizaine d'opérations en cours réceptionnées en 2019.

PERSPECTIVES 2019

- Poursuite du programme pluriannuel d'investissement avec 74 opérations inscrites.
- Sur la voirie, inscription d'un budget volontariste de 13,6 millions d'euros afin de répondre aux ambitions partagées par le Territoire et les communes membres.



Collecte des déchets ménagers



133 743 tonnes
de déchets collectés
(tous déchets confondus)



102 725 tonnes
collectées
en porte-à-porte



dont
3 704 tonnes
en apport volontaire



12 740 tonnes
de déchets collectés
en déchèteries



13 108 tonnes issues des services
municipaux et territoriaux



128 284
logements collectés

Collecte des déchets ménagers

Grand Paris Sud Est Avenir assure la collecte des déchets ménagers et assimilés sur son territoire, exception faite des communes de Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny et Villecresnes qui ont délégué cette compétence à un syndicat intercommunal (SIVOM). S'agissant du traitement des déchets, l'Établissement Public Territorial a délégué sa compétence au Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Déchets Urbains du Val-de-Marne (SMITDUVM).

Soucieux de la protection du cadre de vie et de l'environnement, GPSEA est engagé dans deux plans d'amélioration de la collecte initiés par l'éco-organisme Éco-Emballages devenu CITEO et deux Programmes Locaux de Prévention des Déchets initiés par le Conseil Régional d'Île-de-France.

Par ailleurs, Grand Paris Sud Est Avenir gère directement ou indirectement 5 déchetteries (Alfortville, Créteil, Limeil-Brevannes, Sucy-en-Brie, La Queue-en-Brie).

Toutes les données relatives à la compétence « gestion des déchets et assimilés » sont dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Transfert de la compétence « traitement des déchets » de GPSEA au SMITDUVM au 1^{er} janvier 2018.
- Lancement du nouveau marché public de collecte des déchets du Haut Val-de-Marne à compter du 5 avril 2018 avec une qualité de service étendue par rapport à l'ancien marché.
- Ouverture de l'accès aux 3 déchetteries de l'ex-Plaine Centrale (déchetteries d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brevannes) à tous les Bonneuillois dans les mêmes conditions que les usagers actuels.
- Poursuite de l'implantation de conteneurs enterrés sur les quartiers du Palais, de Gizeh, du Petit Pré-Sablères et la Maison du Handball à Créteil, ainsi que le quartier Chantereine (Domaine des Cerisiers) à Alfortville, pour atteindre un parc de 348 conteneurs.
- Mise en œuvre d'un nouveau numéro d'appel unique pour tout GPSEA du service relation usagers au 01.41.94.30.00 à compter de novembre.
- Poursuite des opérations de vente de composteurs domestiques, avec 72 composteurs individuels distribués sur le secteur Haut Val-de-Marne.

- 92 interventions de sensibilisation ont été réalisées auprès de 2563 élèves.

Dès octobre 2016, Grand Paris Sud Est Avenir, précurseur en matière de gestion durable des déchets, a mis en place l'élargissement des consignes de tri à tous les emballages plastiques sur les communes d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brevannes.

Depuis le 1^{er} Janvier 2019, l'extension des consignes de tri a été élargie au secteur Haut Val-de-Marne - Bonneuil-sur-Marne. Ce sont désormais 337 tonnes d'emballages en plastique supplémentaire qui sont triées et donc recyclées par an.

■ Les objectifs

- Améliorer les performances de recyclage.

- Augmenter le taux de recyclage des emballages en plastique.
- Accélérer le recyclage.
- Harmoniser et simplifier les consignes de tri.

LES PERSPECTIVES 2019

En lien avec d'autres villes du territoire, GPSEA continuera à soutenir de nouvelles démarches de tri en 2019. L'objectif est de mieux faire comprendre aux plus jeunes l'intérêt de récupérer et transformer les déchets. GPSEA étendra notamment les consignes de tri élargies pour les emballages ménagers en plastique, déjà en place sur les secteurs de Plaine Centrale et du Plateau Briard, à l'ensemble du territoire.



Valo'Marne, Unité de valorisation énergétique de Créteil - © Thierry Duvivier

Propreté urbaine



194 agents



600 km
de trottoirs nettoyés
manuellement



295 km
de chaussées
lavées et nettoyées

Cette compétence, exercée depuis 2001 sur le secteur Plaine Centrale, a été transférée au Territoire de Grand Paris Sud Est Avenir dès sa création et maintenu pour les villes d'Alfortville, de Créteil et de Limeil-Brévannes.

■ Missions du service

- Nettoyage et lavage de 295 km de chaussées, soit 600 km de fil d'eau ou caniveaux, dont 55 à Alfortville, 190 à Créteil et 50 à Limeil-Brévannes.
- Nettoyage manuel des 600 km de trottoirs effectué individuellement et de parkings.
- Nettoyement des marchés forains, soit un total de 520 marchés traités annuellement et nécessite une benne à ordures ménagères de 11,5m³, des laveuses et des balayeuses.
- Collecte des corbeilles à papiers, canicrottes et sacs de cantonniers.
- Lutte anti-graffitis et désaffectage.
- Désherbage des parties minéralisées.
- Entretien du parc d'engins et de véhicules.



LES FAITS MARQUANTS 2018

Depuis fin 2018, Boissy-Saint-Léger est adhérente au service partagé propreté urbaine. À cette fin, la ville bénéficie notamment des services nettoyage mécanisé des voiries et lutte contre la pollution visuelle. La ville de Noisieu a recours au service de nettoyage mécanisé.

Les mises en place de ces interventions est intervenue à la suite d'expérimentation initiée en 2017. Le mécanisme du service partagé permet de contractualiser avec les communes qui le souhaitent.

LES PERSPECTIVES 2019

Après une consultation en 2018 qui a permis aux agents de participer au choix leurs instruments de travail, le budget participatif 2019 a été consacré à l'amélioration des conditions de déplacement des chefs de secteur de la propreté urbaine en achetant des véhicules deux-roues qui leur permettront de mieux couvrir le périmètre relevant de leur responsabilité.

Hygiène publique



221 dossiers traités en 2018
dont 28,9 % clos

Le service Hygiène publique est actuellement missionné sur le secteur géographique de l'ex-Plaine Centrale du Val-de-Marne (Créteil, Alfortville et Limeil-Brévannes) pour mettre en application les pouvoirs de police générale et spéciale des maires en matière de salubrité publique.

À cette fin, il intervient notamment dans les domaines de salubrité de l'habitat, de prévention contre l'intoxication au monoxyde de carbone, de lutte contre le saturnisme infantile, d'hygiène alimentaire, d'état sanitaire des hôtels meublés, de bruit de voisinage, de dératisation/désinsectisation/désinfection, capture des animaux errants et ramassage des animaux morts.



LES FAITS MARQUANTS 2018

Sur 2018, le service de l'Hygiène publique a pris en charge 218 dossiers, dans les domaines suivants : habitat (129 dossiers), nuisibles (35 dossiers), hygiène alimentaire (44 dossiers), bruit de voisinage (6 dossiers), avis sur permis de construire (4 dossiers).

LES PERSPECTIVES 2019

Lors de la séance du Conseil de Territoire du 13 décembre 2017, a été adoptée la restitution de la compétence Hygiène publique aux communes d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes et la création d'un service commun d'Hygiène publique. Les missions de ce service peuvent désormais être étendues aux autres communes du territoire qui en manifesteraient l'intérêt.

PROXIMITÉ ET QUALITÉ

Production florale et arboricole



près de **300 000**
plantes annuelles



plus de **250 000**
plantes bisannuelles



5,5
hectares



380 arbres
d'ornement



une **centaine**
de conifères



1700
arbustes



plus de **52 000** plantes vivaces,
graminées et fougères cultivées
en hors sol



serre d'orangerie
de **700 m²**

Production florale et arboricole

Grand Paris Sud Est Avenir dispose de serres de culture pour les végétaux destinés au fleurissement des communes membres et d'une pépinière produisant vivaces, graminées, arbustes et arbres destinés à la végétalisation des espaces verts des communes de GPSEA (décision du conseil de Territoire du 29 mars 2017).

Sur l'ensemble du site de production (1 ha de serres plastique et 0,6 ha de serres verre), près de 23 personnes produisent environ, près de 300 000 plantes annuelles, et un peu plus de 250 000 plantes bisannuelles issues à 80% de semis réalisés sur place en 2018. De plus, le centre horticole a produit et fourni plus de 1100 jardinières pour le fleurissement aérien des collectivités.

La pépinière de 5,5 hectares est entretenue par 6 personnes. Elle contient environ 380 arbres d'ornement et une centaine de conifères, 1700 arbustes de pleine terre ainsi que plus de 52 000 plantes vivaces, graminées et fougères cultivées en hors sol. Toutefois, le centre horticole ne pouvant tout produire, il complète certaines

commandes par le biais de marchés publics passés auprès de fournisseurs spécialisés (bulbes et rhizomes, plantes vertes,...).

Le centre comprend également une serre dite d'orangerie de 700 m², destinée à hiverner en automne tous les végétaux frileux, attendant d'être replantés dans les villes au printemps suivant (bananier, papyrus,...).

Elle abrite également de nombreuses plantes vertes destinées à la décoration des locaux de GPSEA ou aux manifestations.

Enfin, le centre horticole propose une offre pédagogique destinée à accueillir tout type de public, composé d'un jardin des 5 sens, de potagers sous diverses formes, d'un rucher et d'un espace de pique-nique.

LES FAITS MARQUANTS 2018

La quantité de plantes, fleurs et d'arbres livrée est en augmentation constante. Ainsi, le nombre de plantes annuelles produites a augmenté de presque 10% entre 2017 et 2018.

Cette hausse concerne notamment les plantes vivaces et graminées. En effet, compte tenu de la démarche de développement durable menée par les communes, les végétaux privilégiés sont ceux pouvant rester en place dans les massifs durant plusieurs années.

La dynamique haussière devrait se poursuivre en 2019.

Aujourd'hui, douze communes utilisent les services des serres de Mandres-les-Roses. Cela représente un quadruplement du nombre de communes utilisatrices en quatre exercices.

Plus de 270 personnes sont venues visiter le centre horticole en 2018. Celui-ci réalise également des prêts de plantes pour diverses manifestations telles que les vœux des 16 villes du territoire (Alfortville, Créteil, Limeil-Brévannes, Périgny, Bonneuil, Chennevières en ont bénéficié en 2018).

Par ailleurs, les équipes des serres ont fait repoter plus de 2 800 plantes variées aux enfants lors des manifestations telles que Parcs et Jardins en fête à Créteil ou la Fête du jardinage de Limeil-Brévannes.



Centre horticole à Mandres-les-Roses

Aménagement



60
opérations
d'aménagement
dont 15 ZAC



300 000 m²
de surfaces de plancher
d'activités économiques
en développement



20 000 m²
pour le siège
R&D monde de Valéo
à Créteil

■ Présentation de la compétence

La compétence «aménagement de l'espace» partagée entre la Métropole du Grand Paris et les établissements publics territoriaux (EPT) se compose de trois volets :

- Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement mentionnées à l'article L.300-1 du code de l'urbanisme non-déclarées d'intérêt métropolitain. Concrètement, il s'agit des actions visant à développer de nouveaux « morceaux de territoire » ou de requalifier les quartiers existants ;
- Actions de restructuration urbaine non-déclarées d'intérêt métropolitain. Il s'agit essentiellement d'interventions dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine dans des quartiers politique de la ville ;
- Constitution de réserves foncières non-déclarées d'intérêt métropolitain. Il s'agit de l'acquisition de terrains en vue de développer des projets d'aménagement à moyen et long-terme.



Projet d'aménagement Noiseau @ Bureau d'étude de Gally

Aucune opération d'intérêt métropolitain n'ayant été identifiée sur le territoire, Grand Paris Sud Est Avenir exerce l'intégralité de cette compétence en lien très étroit avec les communes, par le biais d'une charte de gouvernance qui affirme le rôle prépondérant du Maire dans la définition des opérations.

Le Territoire a également recours, pour la mise en œuvre opérationnelle de ses projets, à une Société publique locale d'aménagement – Grand Paris Sud Est Avenir Développement – dont il est actionnaire majoritaire à 99%. La SPLA exerce des fonctions d'aménageur. Ses missions sont principalement l'acquisition de foncier, la réalisation des travaux d'aménagement et la commercialisation des bâtiments construits.

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Inauguration de la Maison du Handball à Créteil à Pointe du Lac en septembre 2018 et lancement en cours d'année des chantiers annexes : deux hôtels de 3 et 4 étoiles représentant un total d'environ 200 chambres; siège R&D monde de Valéo qui accueillera à terme 1100 collaborateurs dont 750 issus du regroupement des sites cristoliens et 350 originaires d'autres sites franciliens.
- Initiation de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) France Télécom à Noisieu et démarrage de la concertation. De par son implantation, le site présente des qualités environnementales remarquables que le Territoire et la ville de Noisieu ont souhaité valoriser à travers un projet durable et innovant d'agro-quartier. Ce projet a pour objectif de promouvoir l'agriculture de proximité et les circuits courts, en les associant à une économie de PME et TPE et faciliter le lien social pour les habitants du quartier. Il s'articule autour d'une offre d'habitat diversifiée, des mobilités innovantes avec l'implantation d'un dépôt bus, de l'implantation d'une production vivrière favorisant les circuits-courts et d'artisans de petites entreprises du secteur de l'agro-économie.
- Inauguration du siège régional d'ENGIE sur la ZAC des Portes de Sucey, accueillant 150 emplois sur site.
- Désignation de la SPLA comme aménageur des ZAC du centre commercial du Grand Ensemble à Alfortville et de la ZAC de la Ballastière Nord à Limeil-Brévannes, marquant une nouvelle étape opérationnelle pour ces projets d'aménagement de restructuration complète d'un centre commercial et de création d'une zone

d'activités exemplaires dédiée à la construction durable.

- Achèvement du transfert de la compétence aménagement de l'espace des communes vers l'EPT : GPSEA assure désormais le pilotage de 64 opérations d'aménagement dont 15 ZAC en activité ; son équipe s'est structuré et un accord-cadre de conseil urbain, architectural et paysager a été passé pour accompagner les projets dans leur phase d'étude.



Engie - Portes de Sucey

PERSPECTIVES 2019

■ Perspectives d'études

- Réalisation d'études préalables à la définition de projets de requalification et revitalisation de centre-ville à Ormesson-sur-Marne, Santeny, Périgny-sur-Yerres, Mandres-les-Roses et Marolles-en-Brie.
- Poursuite de l'étude de pôle-gare de Sucey-en-Brie, sous l'angle architectural et paysager, d'insertion urbaine de la gare dans son environnement immédiat.

■ Perspectives pré-opérationnelles

- Achèvement de la concertation préalable à la création de la ZAC France

Télécom à Noisieu, en vue de la réalisation de l'agro-quartier.

- Création de la ZAC de la Ballastière Nord à Limeil-Brévannes.
- Désignation de l'aménageur de la ZAC du Haut du Mont-Mesly à Créteil, adoption des dossiers de création et de réalisation de cette ZAC qui a vocation à mettre en œuvre le projet de rénovation urbaine de la ville pour ce quartier et ses habitants.
- Adoption du dossier de réalisation de la ZAC du centre commercial du Grand Ensemble qui permettra à l'aménageur d'engager les études préalables aux travaux.

■ Perspectives opérationnelles

- Démarrage des travaux du centre Martin Luther King qui accueillera des espaces culturels, une crèche et un café à Créteil Pointe-du-Lac, par l'aménageur CRÉTEIL Habitat SEMIC.
- Poursuite opérationnelle de plusieurs ZAC d'ampleur pour la requalification de morceaux de ville à Sucey-en-Brie (ZAC centre-ville) et Boissy-Saint-Léger (ZAC de la Charmeriaie).
- Poursuite de la commercialisation de la ZAC des Portes de Sucey, avec l'implantation du Centre national de la fonction publique territoriale, d'une crèche départementale et de nouvelles entreprises sur la zone.
- Démarches transversales dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) : élaboration d'une charte d'aménagement durable à destination des aménageurs et promoteurs du territoire, pour des aménagements exemplaires et de haute qualité environnementale et sociale, répondant aux usages des habitants et usagers.

Attractivité économique



23 400
entreprises



112 000
emplois



3 000
entreprises créées



4 pépinières et hôtels d'entreprises
et **1** incubateur



2 clubs d'entreprises territoriaux,
3 clubs communaux

Attractivité économique

■ Présentation de la compétence

À travers son action, GPSEA poursuit aujourd'hui quatre grands objectifs fondamentaux en matière de développement économique. Premièrement, le Territoire souhaite encourager la création d'emplois au profit des habitants, en tenant compte à la fois de leur profil de qualification mais aussi des besoins de recrutement des entreprises, notamment dans une logique de rééquilibrage entre lieu de travail et lieu de résidence à l'échelle de la Région. Deuxièmement, GPSEA vise à assurer un développement économique équilibré du territoire, en intégrant les spécificités des différentes communes et quartiers du territoire, y compris en matière d'aménagement économique. Troisièmement, le territoire construit une stratégie de développement qu'il veut proactive, qui s'appuie sur une analyse prospective des mutations économiques, sociales et environnementales actuelles, pour s'y préparer et proposer des solutions adaptées aux entreprises et à leurs salariés. Enfin, quatrièmement, GPSEA souhaite capitaliser sur le dynamisme économique local pour renforcer l'attractivité globale, résidentielle et économique du territoire, la fierté des habitants et le rayonnement global de GPSEA en dehors des 16 communes.

L'action économique de GPSEA peut ainsi se structurer autour de quatre grands axes d'intervention : proposer une offre d'accueil de qualité à toutes les entreprises, soutenir la dynamique entrepreneuriale du territoire, offrir une large gamme de services aux entreprises et promouvoir le territoire comme pôle économique attractif.

L'intervention du Territoire lie étroitement économie, aménagement et développement durable dans une perspective de croissance verte et adaptée aux mutations économiques actuelles. C'est dans cette optique que GPSEA articule notamment sa stratégie de développement économique avec l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territoire pour devenir un véritable éco-territoire au sein de la métropole.

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Élaboration d'un atlas des zones d'activité économique de GPSEA, visant à bénéficier d'un premier diagnostic pour chacune des 40 zones du territoire (superficie, taux de vacance, gestionnaire, nombre d'entreprises et d'emplois présents, accessibilité, qualité du bâti et des espaces extérieurs...) et qui a été diffusé à toutes les communes du territoire.
- Démarrage des travaux d'aménagement d'un incubateur d'entreprises de GPSEA, un espace de 220 m² qui permettra aux porteurs de projet de création d'entreprise dans le domaine de la santé et des technologies innovantes de structurer plus rapidement leur projet d'entreprise. Ils bénéficieront d'un hébergement, d'un ensemble de temps d'accompagnement et de formation, d'un mentorat par un entrepreneur ou un cadre expérimenté de grande entreprise, ainsi que de temps de réseautage entre entrepreneurs et avec des entreprises de leur secteur.
- En matière de services aux entreprises, structuration de l'offre d'accompagnement à la création d'entreprises en lien avec les partenaires associatifs spécialisés du territoire (BGE ADIL, VMAPI, Réseau entreprendre).
- Élaboration d'un diagnostic relatif aux forces et perspectives de développement de la filière santé sur le territoire, pour faire valoir l'excellence de la recherche et du soin sur le territoire et les conditions favorables à l'implantation d'entreprises spécialisées, en lien avec l'Université, l'AP-HP, le CHIC et l'INSERM.
- Poursuite du travail de structuration des filières stratégiques du territoire, avec l'organisation d'une rencontre des acteurs de la mécanique et de l'aérospatial de GPSEA en vue de créer des synergies entre entreprises et structure d'enseignement-recherche de la filière et la tenue d'ateliers de travail pour le passage du Sentier Métropolitain du Grand Paris sur le territoire.
- Organisation du Top Ten à la Maison du Handball, convention d'affaires faisant se rencontrer les PME-TPE du territoire et les grands comptes et grandes entreprises de GPSEA.
- Participation au Salon de l'immobilier d'Entreprises avec un stand entièrement dédié au Territoire, pour renforcer notre attractivité auprès des acteurs nationaux et internationaux de l'aménagement urbain et de la promotion immobilière.

PERSPECTIVES 2019

- Élaboration de préconisations pour la requalification des zones d'activités économiques du territoire à la suite de l'atlas réalisé en 2018.
- Participation à l'étude de l'Arc de l'innovation sur l'immobilier productif en petite couronne, en vue de développer des produits immobiliers de qualité, adaptés au maintien d'activités productives sur le territoire.
- Ouverture de l'incubateur d'entreprises de GPSEA à Créteil l'Échat, qui accueillera 15 à 20 projets d'entreprise sélectionnés par GPSEA, ses partenaires et de grandes entreprises du territoire dans les domaines, notamment, de la santé et de l'innovation technologique.
- Enrichissement de l'offre d'accompagnement à la création d'entreprises, avec un service d'accompagnement renforcé et individualisé pour les porteurs de projets dans les champs de la santé, de l'innovation technologique et de l'ESS.
- Élaboration d'un plan d'action pour la filière santé, en vue de créer un écosystème fécond et favorable à l'accueil d'entreprises et au développement de la recherche fondamentale et appliquée portant sur l'impact des modes et milieux de vie sur la santé des populations.
- Poursuite du travail de structuration des filières avec la participation de GPSEA au projet de création du campus spatial de l'UPEC.
- Engagement d'une démarche d'innovation et d'expérimentation sur le territoire de GPSEA, notamment dans le cadre du PCAET avec la structuration d'actions en faveur de l'économie circulaire et ou de la diminution de

la consommation énergétique du Territoire (projet OPEN avec Enedis et l'UPEC).

- Engagement d'une démarche de partenariat avec de grandes entreprises ou PME du territoire, à l'instar de Derichebourg Multi-services à Créteil, en vue de développer des réponses innovantes et sur-mesure aux besoins des entreprises en matière de recrutement, d'innovation ou d'accessibilité.
- Structuration, avec différents acteurs comme Pôle Emploi, la Région, l'État,

le Département, d'un plan d'action pour le bassin d'emploi de GPSEA visant à mieux mobiliser les dispositifs de formation existant pour permettre une meilleure adéquation entre les compétences des habitants et les emplois offerts sur le territoire.

- Organisation de la 2^e édition du Top Ten (convention d'affaires entre grandes entreprises et PME locales).
- Poursuite de la participation au Salon des Professionnels de l'Immobilier (SIMI) pour promouvoir la dynamique économique du territoire.

ZOOM sur l'offre d'accueil immobilière et foncière à destination des entreprises

Les entreprises de Grand Paris Sud Est Avenir bénéficient d'un parc de bureaux de 740 000 m² et de 40 zones d'activités économiques proposant une offre immobilière variée (locaux d'activités, plateformes logistiques, bureaux...). Le territoire développe et renouvelle son offre immobilière à destination des entreprises : en 2018, plus de 300 000 m² de surface de plancher dédiés à l'activité économique étaient en développement, tous produits confondus. Ces nouvelles offres sont produites dans le cadre d'opérations d'aménagement pilotées par GPSEA, comme le parc d'activités haute qualité environnementale Écoparc à Sucy-en-Brie (55 000 m² de locaux mixtes), la zone d'activités économiques de La Ballastière à Limeil-Brévannes (9 ha de foncier offrant 20 000 m² de surface de plancher de bureaux et 25 000 m² d'entrepôts), ou encore le parc tertiaire des Portes de Sucy II, à Sucy-en-Brie, qui développe 30 000 m² de bureaux. D'autres opérations sont réalisées à l'initiative d'acteurs privés, comme la restructuration de l'immeuble de bureaux Le Cristolien à Créteil (15 700 m² rénovés suivant le label Haute Qualité Environnementale niveau « très bon », ou encore le Métroscop à Créteil (14 400 m²).



ZAC des Portes de Sucy II © HUSH Architectes

Transports et déplacements



4,5 millions d'euros de participation GPSEA sur le chantier de la RN406



Tégéval, une voie verte de **20** km, traversant 7 communes



Téléphérique câble A, liaison entre Créteil et Villeneuve St-Georges en **17** minutes

Fondement et préalable de toute politique de développement, les élus ont souhaité se saisir de la compétence facultative des transports et des déplacements. Les activités économiques mais également les loisirs et l'habitat se structurent et s'articulent autour des infrastructures de transport, dont le tracé et le développement déterminent en grande partie les atouts de demain.

L'élaboration en cours du Plan Local de Déplacements (PLD) doit permettre de mûrir et de préciser une stratégie globale, partagée et ambitieuse au niveau intercommunal, afin de renforcer la cohérence et la pertinence de tous les modes de transports et de porter auprès des partenaires de la mobilité (Région, Île-de-France Mobilités) des actions fortes pour la mobilité de demain, pouvant bénéficier de financements.

Au-delà du cadre stratégique global, le Territoire s'investit à un niveau opérationnel, pour l'amélioration des conditions de transport au quotidien. Ainsi, 2 millions d'euros sont investis chaque année dans une convention partenariale Île-de-France Mobilités et les transporteurs pour le développement de l'offre de bus du réseau SITUS, la mise en place de navettes marché, en tant qu'autorité organisatrice de proximité, ou encore le pilotage d'études de réaménagement des gares routières de Sucy et Boissy, dans la perspective de renforcer leur sécurité et d'améliorer leur insertion urbaine.



Métro Ligne 8 - Créteil

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Gestion et développement du réseau SITUS et mise en place de revues de projet régulières avec les transporteurs pour anticiper les besoins de développements futurs.
- Obtention d'une validation du projet de sécurisation de l'arrêt Saint-Exupéry à Ormesson-sur-Marne sur la RD111.
- Élaboration du diagnostic du Plan Local de Déplacements et du Plan Vélo qui dresse un état des lieux de toutes les dimensions des dispositifs de mobilité sur le territoire (réseau viaire, transports en communs, modes actifs, fluvial...) et dessine des perspectives de travail pour le futur plan d'actions de GPSEA.
- Conduite d'une étude d'insertion urbaine et paysagère destinée à faire de la gare routière de Boissy-Saint-Léger un projet exemplaire de la stratégie d'éco-stations bus d'Île-de-France Mobilités, qui a vocation à faire des gares de nouveaux lieux agréables, de service et non plus uniquement de passage, pleinement intégrés à la ville et aux aménités urbaines qu'elle propose.
- Participation financière et/ou suivi des chantiers : 1) de la RN406 piloté par l'État (prolongement jusqu'au Port de Bonneuil-sur-Marne, avec deux points d'entrée supplémentaires sur le port et une infrastructure directement raccordée au réseau routier principal). Coût de l'opération estimé à 83 millions d'euros dont 4,5 millions d'euros de participation GPSEA versés entre 2016 et 2021 // 2) du téléphérique câble A (premier téléphérique urbain d'Île-de-France, qui reliera d'ici 2020 Créteil à Villeneuve Saint-Georges via Limeil-Brevannes et Valenton en 17 minutes) // 3) de la Tégéval (une



Future station des Temps Durables - Limeil-Brevannes © IDFM

voie verte de 20 km qui relie les parcs départementaux, les massifs boisés et les espaces naturels de la Région, en favorisant les mobilités douces et piétonnes, traversant 7 communes de GPSEA).

LES PERSPECTIVES 2019

- Accompagnement d'Île-de-France Mobilités pour la réalisation d'un dépôt bus innovant, démonstrateur des mobilités durables sur la ZAC France Télécom à Noiseau, accueillant des bus roulant aux énergies naturelles.
- Adoption du diagnostic du PLD par le Conseil de territoire et élaboration du programme d'actions du PLD et du Plan Vélo, avec l'ensemble des villes et des partenaires de la mobilité.
- Adoption du Plan Vélo de GPSEA, qui permettra de bénéficier de financements régionaux pour l'aménagement cyclable du territoire.
- Adoption d'un scénario d'aménagement urbain de l'éco-station bus de

Boissy-Saint-Léger, cofinancé par Île-de-France Mobilités et désignation du maître d'œuvre des travaux.

- Lancement de nouvelles réflexions pour l'aménagement et l'insertion urbaine de la gare routière de Sucy-Bonneuil.
- Conduite des travaux de sécurisation du point d'arrêt Saint-Exupéry à Ormesson-sur-Marne sur la RD111.
- Lancement de coopérations avec le Port de Bonneuil ou de grandes entreprises du territoire, en vue de les accompagner dans des démarches de plans de mobilité inter-entreprises, cofinancés par Île-de-France Mobilités, qui ont vocation à améliorer l'accessibilité de ces entreprises pour leurs salariés et leurs clients, en développant des solutions innovantes et sur-mesure.

Développement durable



213 actions
de sensibilisation
auprès
de 10 500 personnes



1 réseau d'éducation
au développement durable
avec les référents des villes
pour valoriser les initiatives locales
et construire ensemble
des projets pédagogiques



33 permanences
de conseils individualisés
pour une meilleure maîtrise
des consommations
et l'isolation des logements



3 temps forts sur le Plan Climat :
2 ateliers de l'Observatoire
Économique, Social
et Environnemental, 1 atelier
de créativité à l'Université Paris-Est
Val-de-Marne avec plus
de 150 propositions d'actions

Grand Paris Sud Est Avenir impulse et anime la transition énergétique du territoire. À ce titre, il contribue à trois grands projets :

■ Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Engagé en février 2018, il vise à faire converger les initiatives locales en faveur du climat, de la qualité de l'air, de l'énergie, de l'économie durable et de l'éco-exemplarité de la collectivité. Il fixera une vision à long terme et constituera le projet de territoire. Le Plan climat déclinera de nouvelles politiques publiques ambitieuses et innovantes en matière d'aménagement, de rénovation d'équipements publics, d'assainissement, d'eau potable, de déchets, de transports et déplacements, d'aménagements cyclables, d'alimentation, d'agriculture, ...

■ Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

En septembre 2018, GPSEA a engagé la démarche d'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial qui sera le volet agriculture et alimentation du Plan Climat. Elaboré de manière concertée, il visera à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé.

■ Le Plan vélo élaboré dans le cadre du Plan Local de Déplacements (PLD)

GPSEA souhaite renforcer le maillage des aménagements cyclables de son territoire. Différents partenaires sont mobilisés comme, entre autres, les villes, les associations et les partenaires financiers.

L'ensemble des actions de GPSEA sont présentées dans le «Rapport sur la situation en matière de développement durable» consultable sur le site internet.

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Réalisation du diagnostic du PCAET et de deux films d'animations pour mieux comprendre les enjeux : www.sudestavenir.fr/videos.
- Recensement des aménagements cyclables existants et analyse du maillage .
- Nombreuses actions d'animation et de sensibilisation au développement durable pour tous les publics.
- Lancement de nouvelles actions : valorisation du sentier d'interprétation agricole, co-pilotage de groupes de travail dans le cadre de la charte du massif de l'Arc boisé,...
- Engagement dans d'autres initiatives portées par nos partenaires : atlas départemental des paysages, atlas métropolitain de la biodiversité, précarité énergétique,...



Lac de Créteil

LES PERSPECTIVES 2019

- Plan Climat Air Énergie Territorial : concertation avec les acteurs locaux, calcul de l'empreinte carbone de GPSEA, élaboration du plan d'actions et adoption du projet.
- Plan Vélo : concertation des acteurs, élaboration et adoption du plan d'actions.
- Projet Alimentaire Territorial : réalisation d'un état des lieux du système alimentaire, organisation d'un forum des acteurs et lancement d'un diagnostic foncier agricole.

LES MOYENS DE L'ACTION

Affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine, Mission d'inspection d'audit et de conseil

DRH

29 dossiers
disciplinaires
instruits
avec la DRH

CONTENTIEUX

19 dossiers
contentieux



6 Conseils
de territoire,
289
délibérations votées



962 décisions
du Président



Réalisation
de **5** opérations
immobilières

ASSURANCES

150 dossiers
d'assurance instruits

La fonction première de la direction des affaires juridiques (DAJAP) est de sécuriser les projets de la collectivité et d'accompagner à cette fin les services dans leur réalisation par la proposition de solutions opérationnelles. La DAJAP s'inscrit dans une véritable démarche d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Dans un contexte de complexification de la gestion locale liée à la multiplicité et l'illisibilité des normes applicables, une direction des affaires juridiques, placée auprès de la Direction Générale des Services se doit de jouer un rôle de réducteur des risques et de facilitateur.

La DAJAP se décline en 3 principaux pôles de compétences irrigués par un pôle central « conseil et contentieux » :

- Le pôle des assemblées;
- Le pôle assurances et patrimoine;
- La mission d'inspection générale, d'audit et de conseil.

■ Le pôle « conseil et contentieux »

Le pôle conseil et contentieux assure le contrôle de légalité des actes, évalue le risque juridique de l'action du Territoire, propose des solutions pour sécuriser ces actions, prévient et suit le contentieux. Il assure enfin une veille et l'actualité juridique.

- Durant l'année 2018, le pôle a assuré une mission d'assistance juridique pour un certain nombre de projets menés par la collectivité dont notamment la mise en place de la SPLA GPSEAD, le suivi des opérations d'aménagement (ZAC de rénovation urbaine du Haut du Mont-Mesly, ZAC Notre Dame, site ex France Télécom, etc.), le suivi des chantiers en matière de ressources humaines (RIFSEEP, harmonisation des dispositifs d'action sociale au profit des agents de GPSEA, etc.) et l'élaboration du guide de déontologie, en collaboration avec plusieurs directions (Direction des ressources humaines, Direction de la transformation et du dialogue social, Direction des moyens généraux, Direction des finances, de la commande publique et du contrôle de gestion).

- Avec la direction des ressources humaines, 29 dossiers disciplinaires ont été instruits (dont 24 nouveaux dossiers reçus en 2018), dont deux ont conduit à l'organisation d'un conseil de discipline.
- En matière de contentieux, 19 dossiers contentieux (dont 8 recours déposés en 2018) ont fait l'objet d'une instruction en lien avec des avocats ou ont été gérés directement par le pôle (9 en matière de PLU, 5 en matière de ressources humaines, 2 en matière de responsabilité civile, 1 en matière institutionnelle, 1 en matière foncière et

1 en matière d'exécution de marché de service).

■ Le pôle des assemblées

- Préparation et organisation de 6 Conseils de Territoire et de 289 délibérations (368 délibérations en 2017). 99% de vote de délibérations à l'unanimité.
- 962 décisions du Président en 2018 (693 en 2017). La forte augmentation du nombre de décisions prises par le Président s'explique par la délégation de nouvelles attributions par le Conseil de Territoire.

Matière	Nombre de décisions	% sur le total de décisions
Adoption de marchés ou d'avenants à ces marchés	328	34%
Exercice du droit de préemption urbain	208	22%
Adoption de baux commerciaux, de conventions de mise à disposition de locaux, de conventions d'occupation temporaire ou précaire du domaine public ou des avenants afférents	308	32%
Créations et modifications de régies	4	0,4%
Demandes de subventions, contrats de prêt ou attributions d'aides financières	26	3%
Règlements d'indemnité	3	0,3%
Création de vacances ou d'emplois non-permanents	41	4%
Adoption de contrats de mise à disposition d'exposition ou de prêt de matériel	32	3%
Divers	12	1%

Affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine, Mission d'inspection d'audit et de conseil

■ Le pôle patrimoine et assurances

Ce pôle procède aux opérations de suivi et de gestion du patrimoine immobilier et instruit les dossiers de sinistre en matière d'assurances. Il prépare les actes d'acquisition et de cession des biens immobiliers en lien avec le notaire, les géomètres et les services de l'État. Il suit l'exécution des conventions d'intervention foncière avec les opérateurs fonciers (SAF 94, l'EPFIF et la SAFER). En 2018, la direction s'est vu confier la gestion du patrimoine immobilier bâti en sus du non bâti.

- 5 opérations immobilières ont été réalisées : 2 acquisitions et 3 ventes. En matière de gestion locative, le travail sur le suivi des impayés a été poursuivi. 7 procédures contentieuses ont été engagées à ce titre.
- 48 baux, conventions d'occupation précaire, avenants ont été signés en 2018 avec les entreprises présentes

au sein des centres commerciaux et des pépinières-hôtel d'entreprises.

Site	Nbre d'acte
Pépinière d'entreprises Bio&D	6
Pépinière d'entreprises Descartes	15
Pépinière d'entreprises Chennevières-sur-Marne	21
Centre commercial du Palais	3
Centre commercial de l'Échat	3
Règlements d'indemnité	3
Création de vacances ou d'emplois non-permanents	41
Adoption de contrats de mise à disposition d'exposition ou de prêt de matériel	32
Divers	12

- Le droit de préemption urbain représente 220 actes adoptés (11 délibérations et 209 décisions - 244 en 2017), 1489 déclarations d'intention d'aliéner (DIA) traitées, 975 courriers rédigés.

- En matière d'assurances, 150 sinistres ont été instruits (85 en 2017) : 42 en matière de dommages aux biens, 56 en matière de flotte automobile et 52 en matière de responsabilité civile.
- 29 expositions ont été déclarées pour une valeur d'assurance totale de 474 236,71 €.

■ La mission d'inspection, audit et de conseil

Elle est chargée d'analyser des dysfonctionnements d'ordre structurel, organisationnel, managériale juridique voire financier. Elle a été saisie d'une enquête administrative en matière de ressources humaines et d'un audit relatif à l'exécution de la chaîne comptable.

Ressources humaines



1153
agents



95
de moins de 30 ans



632
de 30 à 50 ans



426
de plus de 51 ans

Assurer le recrutement des agents, optimiser la gestion administrative et la rémunération, développer les compétences, veiller à la santé des agents : telles sont les principales missions de la Direction des ressources humaines de Grand Paris Sud Est Avenir.



Service Ressources humaines

En 2018 la Direction des ressources humaines s'articule de la façon suivante :

- Une directrice des ressources humaines;
- Un service gestion statutaire et rémunération, composé d'un chef de service et de 7 gestionnaires intégrés en charge de la gestion administrative des agents de GPSEA (la carrière, la paie, les absences, la formation individuelle) et d'un gestionnaire en charge du suivi et de la gestion des retraites;
- Un service recrutement/GPEEC composé d'un chef de service, d'un chargé de recrutement et de deux gestionnaires. Ce service gère les recrutements au sein de GPSEA, mais également la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, ainsi que la bourse à l'emploi (demandes de mobilités internes);
- Mission d'appui : Pool de 12 agents polyvalents qui assurent des missions de remplacement en fonction des besoins des services (remplacement de congé maternité, accroissement d'activité, etc.) principalement sur des fonctions de gestion administrative et comptable. Précédemment rattachée au Secrétariat général, l'équipe est, depuis le 1^{er} décembre 2018, rattachée à la chef du service recrutement GPEEC;
- Un Pôle médico-social composé de 3 professionnels de santé issus du CIG : un médecin une infirmière et une assistante sociale. Ce pôle est également appuyé par 2 assistantes qui sont rattachées à la DRH. GPSEA a ainsi choisi de se doter de son propre service social et de médecine professionnelle et préventive, avec à la clé une meilleure disponibilité de ces professionnels, afin de renforcer sa politique de santé et sécurité en direction des agents.

LES FAITS MARQUANTS 2018

La Direction des ressources humaines a participé activement à la mise en œuvre du prélèvement à la source. En effet, en 2018, GPSEA a été choisie comme collectivité pilote dans la mise en place au 1^{er} janvier 2019 du prélèvement à la source. A ce titre, tout au long de l'année 2018, la direction des ressources humaines a communiqué à l'attention des agents de la collectivité des éléments d'information via des courriers et la lettre RH, sur la mise en place du dispositif. De plus, d'octobre 2018 à décembre 2018, le montant du prélèvement à la source figurait, pour information, sur le bulletin de paie des agents de GPSEA.

Dans le cadre de l'évolution des périmètres des compétences du Territoire, notamment l'extension du service propreté urbaine à la ville de Boissy-Saint-Léger, l'élargissement de l'offre de la direction de la production florale aux 16 communes, des recrutements d'agents supplémentaires ont été nécessaires.

LES PERSPECTIVES 2019

La Direction des ressources humaines a enclenché une démarche de passage au numérique avec le développement et le déploiement de l'outil CIRIL RH.

Ainsi, l'ensemble des agents du territoire auront la possibilité de demander leurs congés par le biais d'une interface individuelle en ligne.

■ **1** - Cette interface donnera également la possibilité aux agents de consulter les informations personnelles les concernant, l'historique de leurs derniers bulletins de salaires ainsi que d'autres informations pratiques.

Au-delà de l'aspect écologique (suppression du formulaire papier), le projet de dématérialisation des demandes de congés permettra d'harmoniser les pratiques au sein du Territoire et de donner de la visibilité aux responsables sur le planning de leurs équipes.

Ce projet d'envergure mobilise en premier lieu la Direction des Ressources Humaines qui est la première à entrer en phase de test fin 2019. Le projet se poursuivra sur toute l'année 2020 et sera décliné à terme pour chaque service.

■ **2** - Après la délibération prise par le Conseil de Territoire, la Direction des ressources humaines procédera au déploiement progressif du RIFSEEP (le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

La DRH accompagnera les agents dans cette mise en place à travers des réunions de présentation et une information individualisée.

Nombre de postes pourvus	Nombre de titulaires	Non titulaires
1153	979	174
Catégorie A	165	31
Catégorie B	232	98
Catégorie C	582	45
Âge	Moins de 30 ans	95
	30 à 50 ans	632
	Plus de 51 ans	426
Mouvements du personnels	Recrutements	85
	Nombre de départ	42
	Retraite	20
Carrière des agents	Avancement d'échelon	417
	Avancement de grade	108
	Promotion interne	25
Remise des médailles	Argent	25
	Vermeil	12
	Or	12
Maladie / accidents	Jours d'absence (maladie ordinaire)	11 249
	Accidents de travail	5 047

LES MOYENS DE L'ACTION

Finances, commande publique et contrôle des gestions



81 610 668,87 €
de dépenses
d'investissements
dans le budget
primitif de 2018



45 081 802,16 €
de dépenses
d'équipements



+ 9 429 écritures
de mandats
(32 866 en 2017
contre
42 295 en 2018)



+ 880 écritures
de titres
(4 064 en 2017
contre
4 944 en 2018)



+ 2 465 factures
en 2018
(10 224 en 2017
contre
12 689 en 2018)



156 marchés
publics passés

Les missions de la Direction peuvent être déclinées en six volets :

■ Contribuer à définir et piloter la stratégie financière du Territoire

Élaborer et tenir les outils de prospective financière, élaborer et tenir une programmation pluriannuelle des investissements, animer la procédure de construction budgétaire.

■ Sécuriser et moderniser l'exécution budgétaire

Piloter l'exécution budgétaire, animer la fonction financière, assister et conseiller les Directions, moderniser les procédures budgétaires et comptables en lien avec les enjeux de dématérialisation.

■ Mener des études, analyses et négociations concourant à notre trajectoire financière en lien avec les communes

Sécuriser financièrement les transferts de compétences, élaborer une stratégie fiscale et financière partagée à l'échelle de l'ensemble territoriale, préserver les intérêts financiers de GPSEA et des communes dans les débats régionaux et nationaux.

■ Développer la démarche de gestion et l'innovation dans la fonction finance

Développer la fonction contrôle de gestion (analyser, prévoir, aider la décision), optimiser les recettes (partenariats, financements innovants), impliquer le citoyen (pédagogie, budgets participatifs, etc.).

■ Manager la dette et la trésorerie

Proposer une stratégie d'emprunt, optimiser notre gestion de la dette et de la trésorerie, mener les consultations auprès des partenaires financiers.

■ Sécuriser et optimiser nos achats

Assurer et renforcer la sécurité juridique de nos marchés, développer une stratégie pour optimiser nos achats en partenariat avec les communes et faire de la politique d'achats un outil au service du développement durable de notre territoire, animer la fonction achat, assister et conseiller les Directions.

LES FAITS MARQUANTS 2018

Depuis la création du Territoire, la Direction des finances, de la commande publique et du contrôle de gestion s'engage pour structurer le pilotage financier de la collectivité et optimiser le management des ressources de GPSEA, tout en inscrivant son action dans les grandes priorités de politique publique du Territoire autour des enjeux de responsabilité sociale et d'éco-exemplarité. L'année 2018 a permis de concrétiser cette ambition, en témoignent plusieurs réussites marquantes.

- L'année budgétaire 2018 a permis l'intensification de la politique d'investissement du Territoire pour déployer l'ensemble de ses compétences, dans le respect et l'affirmation de ses grands principes d'intervention autour des enjeux de solidarité, d'équité et de proximité, avec des politiques publiques conçues dans une perspective de cohésion et de solidarité territoriale, l'attachement à créer un meilleur service public et une action en faveur du pouvoir d'achat de ses habitants. Les dépenses de fonc-

tionnement ont été maîtrisées afin d'être à la hauteur de cette ambition d'investissement, au travers notamment d'une politique d'optimisation financière des achats offensive, destinée à traduire l'effet optimisation et mutualisation permis par l'exercice à un échelon intercommunal des compétences.

- En fin d'année 2018, la 1^{ère} partie de la dématérialisation des procédures comptables a été achevée : les pièces justificatives de la dépense sont systématiquement scannées et

enregistrées dans le progiciel finances et les pièces justificatives, bordereaux et mandats sont désormais signés électroniquement puis envoyés électroniquement à la Trésorerie municipale. Cette évolution aura dès 2019 des impacts très positifs en matière de simplification du travail des agents, de délais de paiement des fournisseurs et d'économies de papier.

- Un tableau de bord est élaboré chaque semestre à destination de la direction générale des services comme outil de veille et d'arbitrage, qui s'articule autour de 4 thématiques : l'exécution budgétaire des dépenses et des recettes, le suivi de la trésorerie, ainsi que des indicateurs d'activité et de qualité comptable (nombre de rejets, délais de mandatement); l'évolution de la masse salariale; le suivi de la passation des marchés publics; le suivi des actes juridiques.
- Une stratégie d'achat a été déployée pour améliorer la performance des achats au regard des objectifs de sécurisation juridique, d'optimisation financière, de valorisation du tissu économique local, de promotion des enjeux de développement durable dans leurs dimensions environnementale et sociale, et d'encouragement à l'innovation. Nous partageons les bénéfices de cette politique d'achat avec les communes du Territoire, via l'aide que nous apportons en ingénierie aux communes et leur association aux économies d'échelles générées par la construction territoriale au travers des groupements de commandes dont les premiers ont été lancés en 2018.

■ Quelques chiffres clés

- Prévues à hauteur de 81 610 668,87 €, les dépenses d'investissement du budget primitif 2018 comptaient 45 022 196,16 € consacrés aux dépenses d'équipement nouvelles, soit +28 % par rapport au budget primitif 2017 ;
- L'activité comptable a significativement augmenté entre 2017 et 2018 : pour le seul budget principal, on note +9 429 écritures de mandats, +880 écritures de titres et +2 465 factures enregistrées en 2018 par rapport à 2017. Cela est dû à l'achèvement de la constitution du territoire : les services fonctionnent à plein régime et produisent de l'activité métier et donc de l'activité comptable. On observe également une augmentation significative de mandats de paie ;
- 156 marchés publics ont été passés en 2018, répartis comme suit : 30 marchés de fournitures, 100 marchés de services et 26 marchés de travaux. À noter que 61 % des marchés publics conclus en 2018 ont fait l'objet d'une négociation (contre 23 % en 2017), contribuant à générer des gains financiers de plusieurs centaines de milliers d'euros, 28 % comprennent une disposition environnementale, 6 % contiennent un dispositif d'insertion.

LES PERSPECTIVES 2019

Il s'agira de continuer à déployer les démarches initiées en 2018, pour renforcer encore la contribution de la Direction à l'éco-exemplarité de GPSEA, au développement socio-économique du territoire, à l'efficacité de l'institution territoriale ainsi qu'à la création de marges de manœuvre financières afin d'être à la hauteur de nos ambitions de service public. On peut citer notamment :

- Le développement de partenariats financiers avec les acteurs institutionnels européens et nationaux (Union européenne, Région, Département, etc.) pour maximiser notre capacité à cofinancer nos projets d'investissement, et l'expérimentation de financements innovants (financement participatifs, valorisation des certificats d'économie d'énergie, etc.).
- Seconde phase du projet de dématérialisation des procédures comptables vers la « full démat » et extension de cette démarche à la dématérialisation des procédures de commande publique, pour progresser encore en matière de simplification et d'efficacité.
- Agrégation au tableau de bord à destination de la direction générale des services d'indicateurs métiers remontés par les Directions pour mesurer l'impact des politiques publiques menées et rendre l'action de GPSEA toujours plus pertinente.
- Généralisation des groupements de commande avec les communes, pour bénéficier de l'effet massification de la construction territoriale et leur faire profiter à plein de l'ingénierie achat de GPSEA.

Transformation et dialogue social



Renouvellement de **300** postes de travail



Raccordement
de **8** nouveaux sites
transférés au réseau
informatique
et téléphonique



Raccordement
de **7** sites
à la fibre



Traitement de près
de **2 500** incidents
par le service support
informatique



Gestion d'environ
700 postes de travail
et d'environ
1 000 boîtes mails



Organisation
de **5** comités techniques
(CT) et **3** comités hygiène,
sécurité et conditions
de travail (CHSCT)



1 220 départs
en formation
et **2 254** jours
de formation
pour les agents de GPSEA

Issue de la fusion entre la direction des systèmes d'information et la direction de l'innovation, du dialogue social et de l'animation managériale (DIDAM) en novembre 2018, cette direction regroupe auprès du Directeur Général des Services les fonctions en charge de la conduite du changement dans le cadre d'une démarche qui vise à la fois la qualité de vie au travail et l'efficacité du service public. Elle a pour rôle de mettre à disposition des agents les outils et les accompagnements nécessaires à la bonne réalisation de leurs missions afin de garantir continuité et adaptabilité du service public. Le développement des usages numériques dans les organisations de travail invite en effet à repenser les méthodes de travail et la relation à l'usager.

Cette direction remplit les missions suivantes, organisées par pôles de compétences :

- La formation et le développement des compétences de tous les agents;
- La santé et la sécurité au travail pour réduire les risques liés au travail et améliorer les conditions de travail;
- Le dialogue social et la conception de politiques RH (télétravail, RIFSEEP, avancements et promotions...);
- L'action sociale (CNAS, cadeaux de Noël et spectacle de fin d'année des enfants du personnel...);
- L'animation managériale pour favoriser le soutien aux encadrants de la collectivité (matinées des managers, formations, séminaires...) et en mobilisant des méthodes favorisant le travail collectif et l'efficacité des équipes (coaching individuel et collectif...);
- Le support informatique, par la mise à disposition des outils informatiques et téléphoniques, des logiciels et applications, et par l'assistance aux utilisateurs;
- L'accompagnement des services dans leurs projets numériques pour améliorer la performance du travail et la qualité du service rendu aux usagers;
- L'entretien, la sécurisation et la modernisation du réseau informatique et téléphonique afin d'assurer la disponibilité du service;
- L'événementiel interne pour favoriser la cohésion au sein de la collectivité (accueil des nouveaux arrivants, vœux du personnel...).

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Déploiement de l'outil collaboratif TEAMS pour favoriser la transmission des informations, le fonctionnement en mode projet, la visio-conférence, le partage de documents...
- Renouvellement de 300 postes de travail pour améliorer l'efficacité des outils de travail.
- Raccordement de 8 nouveaux sites transférés au réseau informatique et téléphonique de GPSEA, raccordement de 7 sites à la fibre.
- Traitement de 2500 incidents par le service support informatique, gestion d'environ 700 postes de travail et d'environ 1000 boîtes mails.
- Constitution d'un réseau d'assistants de prévention pour déployer l'évaluation des risques professionnels et améliorer les conditions de travail.
- Généralisation du télétravail après une période d'expérimentation.
- Installation d'écrans interactifs dans les salles de réunion pour favoriser de nouveaux formats de réunions et la participation aux réunions à distance.
- Organisation de 5 comités techniques et 3 comités hygiène, sécurité et conditions de travail pour faire vivre le dialogue social.
- Organisation des élections professionnelles pour renouveler les représentants du personnel.
- 1220 départs en formation et 2254 jours de formation pour les agents de GPSEA.
- Adhésion au CNAS pour tous les agents et augmentation de la participation employeur à la mutuelle labellisée des agents, pour améliorer le pouvoir d'achat et la qualité de vie des agents.
- Constitution d'un pôle médico-social par convention avec le centre interdépartemental de gestion de la Petite Couronne pour améliorer la prise en charge des agents de GPSEA (4 jours de présence de l'assistante sociale et 2 jours de présence du binôme médecin-infirmier en moyenne chaque semaine).

LES PERSPECTIVES 2019

- Préparation du marché mutualisé de formations obligatoires avec les communes du Territoire qui prendra effet au début de l'année 2020.
- Mise en œuvre du Système intégré de gestion de bibliothèque et renouvellement du logiciel de gestion des espaces publics numériques pour les médiathèques du territoire.
- Structuration de la communauté des ambassadeurs du numérique (ADN) pour accompagner leurs collègues dans l'appropriation des usages numériques, la modernisation des outils et des méthodes de travail.
- Déclinaison du plan d'actions managérial pour mieux accompagner encadrants et agents dans leurs métiers sur des temps courts compatibles avec la production des services avec de nouveaux formats d'accompagnement (médiation, flash coach, communautés de pairs, plan de formation des managers, co-développement...), un accompagnement spécifique de la propreté urbaine et de la restauration collective, ainsi qu'une démarche d'accompagnement à la structuration des directions et un travail sur la relation DGA/directeurs.
- Mise en place de formateurs internes pour partager leurs connaissances avec leurs collègues.
- Renouvellement de l'outil de helpdesk et mise en place d'intervenants informatiques de proximité sur sites pour améliorer le service proposé aux utilisateurs internes et la qualité des services aux usagers.
- Acquisition par Infocom 94 d'un outil de gestion du patrimoine pour nos directions support.
- Renouvellement des copieurs et imprimantes pour faciliter la vie des agents et des usagers dans nos équipements.
- Équipement d'espaces numériques dans les médiathèques du territoire.
- Renouvellement du contrôle d'accès dans les piscines.
- Poursuite du raccordement des sites au réseau de GPSEA.
- Mise en œuvre du fonds de secours pour aider les agents qui rencontrent des difficultés financières exceptionnelles.
- Renouvellement des équipements de protection individuelle après concertation avec les agents, mise en œuvre de budgets participatifs pour les agents des services techniques afin d'améliorer leurs conditions de travail.



Journée de travail assistants de prévention

Bâtiments



100
bâtiments territoriaux



Un budget d'investissement
d'environ **5,7** millions d'euros

La Direction bâtiments comprend 17 agents et assure la construction, la réhabilitation et l'entretien des bâtiments de GPSEA. Le patrimoine de GPSEA s'élève à environ une centaine de bâtiments et locaux dans des domaines très différents (bureaux administratifs, conservatoires, médiathèques, piscines, parc des sports, pépinières d'entreprises, déchetteries, centres commerciaux...). Concernant plus particulièrement la maintenance de ces bâtiments, GPSEA a conclu une trentaine de marchés avec des entreprises de bâtiments et dispose d'une équipe de régie en interne composée de 6 personnes.

LES FAITS MARQUANTS 2018

L'année 2018 a principalement été marquée par le lancement d'études portant notamment sur la programmation pour la réhabilitation de la maison de la nature de Périgny-sur-Yerres, la programmation pour le réaménagement du complexe sportif d'Ormesson-sur-Marne, la programmation pour la construction d'un pôle culturel à Chennevières-sur-Marne, la programmation pour la réhabilitation du conservatoire de Noisieu, le démarrage des études de maîtrise d'œuvre pour la création d'un restaurant inter-entreprises à Sucy-en-Brie, le démarrage des études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ex-école Charles De Gaulle à Mandres-les-Roses pour l'installation d'un RAM et d'un espace culturel et par la réalisation de travaux d'aménagement d'un bâtiment administratif, la rénovation d'un terrain synthétique, et le remplacement de la toiture avec renforcement de l'isolation à l'école de musique Marcel Dadi à Créteil.

Le budget d'investissement 2018 s'élève à un montant d'environ 5,7 millions d'euros TTC dont 1,75 millions d'euros ont été consacrés aux complexes sportifs et aux piscines et également près de 1,5 millions d'euros aux équipements culturels.

Le budget Fluides (eau, électricité, chauffage) représente quant à lui un montant de l'ordre de 2,8 millions d'euros TTC.

LES PERSPECTIVES 2019

Pour l'année 2019, les différentes études lancées en 2018 se poursuivront avec notamment le lancement de concours de maîtrise d'œuvre pour les projets de construction d'un pôle culturel à Chennevières-sur-Marne et la construction d'un pôle vestiaires/tribune et d'une salle polyvalente au niveau du complexe sportif Belvédère à Ormesson-sur-Marne. Des études seront également lancées concernant

la reprise de l'étanchéité, de la ventilation et de la réfection du sol de la grande salle du gymnase de Marolles-en-Brie, la reprise du parement du conservatoire de musique ENM Dadi, la reprise de l'étanchéité de la toiture et la reprise des façades à la Maison des Arts et de la Culture, André Malraux à Créteil, le lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la création d'une académie d'art à Santeny, le lancement de la rénovation du parement et la climatisation de la médiathèque d'Ormesson-sur-Marne.

En terme de travaux, il est notamment à noter des travaux de création d'un RIE (Restaurant Inter-Entreprises) dans la ZAC des Portes de Sucy avec une livraison prévue en début d'année 2020, de réhabilitation d'un bâtiment administratif à Sucy-en-Brie, de remplacement du bardage bois à la piscine de Boissy-Saint-Léger, de remplacement des installations de rafraîchissement de la médiathèque de Bonneuil-sur-Marne.

Affaires générales



Un budget principal 2018
de **2 406 956** €



Budget assainissement 2018
de **34 700** €



Gestion
de **93** marchés



Gestion d'un parc auto
de **283** véhicules

Affaires générales

La Direction des moyens généraux est une direction support au service de l'ensemble des autres directions. Elle est chargée de la coordination des activités servant à assurer le bon fonctionnement des services et de la collectivité.

Ses missions portent notamment sur :

- Appui logistique dans le cadre de l'événementiel (cérémonie des vœux, Noël des enfants, colloques, manifestations des services, stands dans des salons...);
- Accueil et sécurité du siège et médiation au sein des équipements culturels;
- Affranchissement et distribution du courrier sur l'ensemble des services du territoire;
- Achat, entretien, gestion de la flotte de véhicules légers et utilitaires;
- Prestations de nettoyage des locaux (médiathèques, conservatoires, bureaux administratifs...) réalisées en interne par ses équipes ou externalisées dans le cadre de la passation de marchés publics;
- Prêt de matériel aux communes pour l'organisation de leurs manifestations;
- Gestion des achats de fournitures de bureau, de mobiliers de bureau ou divers, des équipements de protection individuels, des produits d'entretien;
- Documentation générale (presse et revues) et études à la demande des services.

LES FAITS MARQUANTS 2018

L'exercice 2018 est marqué par des objectifs d'optimisation des missions accomplies par la Direction des moyens généraux afin de concilier la qualité du service rendu et la maîtrise des coûts.

Dans le cadre des déménagements consécutifs au regroupement des services, l'équipe logistique a fortement contribué à améliorer le bon déroulement des déplacements de mobilier et l'installation des agents.

Concernant le parc automobile, la politique de développement durable est poursuivie avec l'achat de quatre

véhicules propres supplémentaires, portant ainsi le nombre de véhicules électriques à 16 (10 véhicules légers et 6 utilitaires). En parallèle, et afin d'éviter le recours systématique à la voiture, la flotte des vélos à assistance électrique est augmentée (progression de 2 à 4 vélos).

LES PERSPECTIVES 2019

Afin de gagner en efficacité et en performance, la direction des moyens généraux intégrera la Direction des affaires générales, direction à large périmètre regroupant les moyens généraux, le service relations usagers

et la mission ressources coordination et pilotage du Secrétariat général devenue MRCP mutualisée du secteur de la Direction générale des services, de la Direction générale adjointe des finances, développement et International et du secrétariat général.

Par ailleurs de nouveaux outils de gestion seront déployés (logiciel pour le parc auto, gestion des stocks et tableaux de suivi budgétaire).

	Section de fonctionnement			Section d'investissement			Total budget 2018		
	Budget 2018	Compte administratif 2018	% CA / budget 2018	Budget 2018	Compte administratif 2018	% CA / budget 2018	Crédits ouverts	Compte administratif 2018	% CA / budget 2018
Moyens généraux	896 811,00 €	855 340,42 €	95%	319 074,15 €	290 401,63 €	91%	1 215 885,15 €	1 145 742,05 €	94%
Parc automobile	537 350,00 €	521 424,52 €	97%	603 058,46 €	108 413,62 €	18%	1 140 408,46 €	629 838,14 €	55%
Documentation	50 663,00 €	49 991,41 €	99%	0,00 €	0,00 €		50 663,00 €	49 991,41 €	99%

L'observatoire



16 communes rencontrées pour préparer la mise à disposition du nouvel outil Géo



Plus de **30** cartes mis à disposition des agents sur Intranet



3 ateliers thématiques organisés par l'Observatoire Économique, Social et Environnemental dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial

La Direction de l'Observatoire, des Études et du SIG est une direction qui exerce des fonctions aux service des compétences et des directions de GPSEA. À ce titre, elle pilote des démarches d'études au bénéfice de la collectivité.

FAITS MARQUANTS 2018

Elle pilote l'étude sur la définition d'un réseau d'équipements structurants initiée au quatrième trimestre 2017. Visant à analyser les équipements existants sur le territoire, les éléments du diagnostic ont été présentés en juillet 2018 au Conseil des maires. Ces éléments doivent guider GPSEA dans l'élaboration d'une politique d'amélioration de l'offre à destination de la population.

Par ailleurs, la Direction a porté en 2018 un certain nombre d'analyses spatiales et socio-démographiques à la demande des directions. Les thèmes abordés ont été nombreux, des travaux spécifiques ayant été réalisés sur les zones d'activités et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

De plus, la Direction anime l'Observatoire Économique, Social et Environ-

nemental (OESE) de GPSEA, structure partenariale qui rassemble les forces vives du territoire. 2018 a été marquée par l'appui à l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial. Au-delà d'un apport conséquent sur le diagnostic, la Direction a mobilisé les partenaires de l'OESE pour alimenter la réflexion de GPSEA, notamment sur les thématiques habitat, énergie et eaux – milieux – sols.

La Direction met à disposition des agents de GPSEA et de certaines communes de GPSEA des outils techniques (outils SIG). Leur évolution s'est engagée en fin d'année 2018, avec notamment une importante phase de recueil des besoins au sein de GPSEA et de ses communes membres.

La direction générale de GPSEA a confié une feuille de route à la direction de l'Observatoire, des Etudes et du SIG

au mois d'octobre 2018. Elle s'est traduite par la définition des trois grandes missions de la Direction à savoir :

- Donner à comprendre le territoire;
- Accompagner la mise en œuvre des compétences de GPSEA;
- Imaginer le territoire de demain.

PERSPECTIVES 2019

Les activités prévues en 2019 émanent de la feuille de route de la Direction Générale et déclinent les trois missions ci-dessus. À ce titre, la Direction est désormais chargée de la gouvernance des données au sein des services de GPSEA. Elle doit également élaborer un programme annuel d'études pour lequel la concertation interne a été initiée au quatrième trimestre. Ces deux sujets connaîtront un développement important tout au long de l'année 2019.

Communication et marketing



Réalisation de **120** flyers et affiches pour les médiathèques



Réalisation de **160** flyers et affiches pour les conservatoires



Réalisation de **35** panneaux de chantiers

Créée en juillet en 2016, la Direction est composée de 6 agents et de deux chargées de mission au marketing territorial et à la coopération décentralisée assurant la communication interne et externe de Grand Paris Sud Est Avenir. Un site Intranet permet de communiquer avec les agents répartis sur l'ensemble des sites du territoire. Un site Internet généraliste permet quant à lui de tenir informé le grand public des actualités et projets de GPSEA. La mise à jour des deux supports web est réalisée quotidiennement. Outre les informations pratiques, les rendez-vous culturels et sportifs, le site Internet est alimenté par des reportages et des articles thématiques réalisés par la Direction. Pour le site Intranet, des portraits d'agents ou de service sont régulièrement publiés.

FAITS MARQUANTS 2018

- Création d'une nouvelle charte graphique.
- Création de multiples supports de communication : plaquette développement économique, fiches présentant les grands projets en cours.
- Accompagnement de l'ensemble des directions pour des événements : participation au Salon de L'Immobilier d'Entreprise (SIMI), Salon des métiers d'art du Plateau Briard.

LES PERSPECTIVES 2019

- Refonte du site Internet.
- Lancement de la Newsletter GPSEA.
- Réalisation d'une plaquette Grand Paris Sud Est Avenir.
- Participation au Salon SIMI.



LES MOYENS DE L'ACTION

Le bilan financier 2018



Dépenses réelles
de fonctionnement :
179 377 568,10 €



Les recettes
de fonctionnement
du Territoire s'élèvent à
192 241 402,99 €



Épargne brute :
12 863 834,80 €



Dépenses d'équipement :
45 081 802,16 €

Le bilan financier 2018

Un programme d'investissement ambitieux dans un budget maîtrisé et équilibré.

Le budget primitif pour 2018 de Grand Paris Sud Est Avenir a été adopté à l'occasion du Conseil de territoire du 4 avril 2018.

Ce budget s'inscrit pleinement dans le cadre des orientations budgétaires préalablement débattues :

- Un contexte institutionnel instable, dans l'attente des annonces du Président de la République sur la réforme sur le Grand Paris qui doit éclairer sur l'affirmation institutionnelle et financière des établissements publics territoriaux (EPT);
- Au regard de la politique accommodante sur le fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) au bénéfice des communes et de l'environnement économique et fiscal aujourd'hui favorable pour les entreprises, le choix de mobiliser le levier de la cotisation foncière des entreprises (CFE) pour accroître les marges de manœuvre du Territoire dans un contexte de déploiement des compétences territoriales (équipements culturels et sportifs, voirie, eau et assainissement...);
- Consécutivement aux économies générées par la renégociation de la délégation de service public concernant la gestion de l'usine de valorisation énergétique de Créteil, une restitution de ce gain aux ménages en ajustant à la baisse les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) des communes concernées;
- L'intensification de la politique d'investissement du Territoire pour déployer l'ensemble de ses compétences, dans le respect et l'affirmation de ses grands principes d'intervention autour des enjeux de solidarité, d'équité et de proximité, avec des politiques publiques conçues dans une perspective de cohésion et de solidarité territoriale, l'attachement à créer un meilleur service public et une action en faveur du pouvoir d'achat de ses habitants;
- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées afin d'être à la hauteur de cette ambition d'investissement, au travers notamment d'une politique d'optimisation financière des achats offensive, destinée à traduire l'effet optimisation et mutualisation permis par l'exercice à un échelon intercommunal des compétences.

FONCTIONNEMENT

■ Recettes

Le total des recettes de fonctionnement du Territoire s'élève à 175 875 132 €, dont 175 525 132 € de recettes réelles et 350 000 € de recettes d'ordre soit une hausse de +6,8% des recettes réelles de fonctionnement par rapport au budget primitif 2017.

Les recettes se composent essentiellement :

- Du **Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT)** budgété à hauteur 86 853 159 €;
- De la **Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)** estimé à 40 600 000 €;
- De la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** inscrite à hauteur de 37 500 000 €.

■ Dépenses

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 175 875 132 € et comprend 163 604 903 € de dépenses réelles ainsi que 12 270 229 € de dépenses d'ordre.

La section de fonctionnement se caractérise par une part importante des reversements obligatoires que sont :

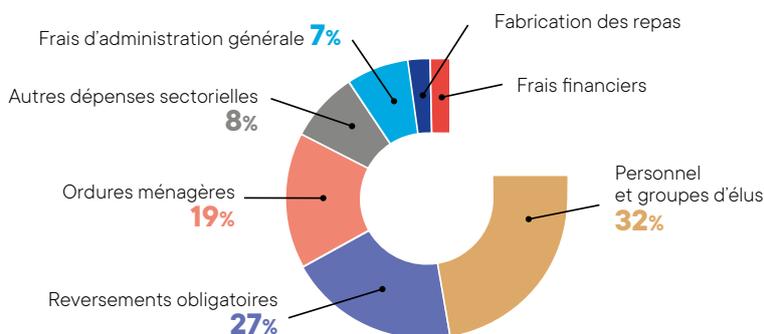
- La dotation d'équilibre versée au bénéfice de la Métropole du Grand Paris pour 33 150 000 €;
- La contribution au **fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)** pour 7 635 504 €;
- Le prélèvement au titre du **fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)** pour 2 900 000 €;
- Les dépenses de personnel, qui ont été ajustées suite au transfert des personnels des équipements cultu-

rels et sportifs repris en gestion par GPSEA en 2017. Elles ne représentent toutefois que 32% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les dépenses sectorielles sont quant à elles principalement consacrées :

- À la **collecte et au traitement des ordures ménagères** pour 31 572 147 €;
- À la **fabrication des repas** pour 5 544 650 €;
- Aux **transports et aux déplacements** pour 3 021 399 €;
- Aux équipements culturels et sportifs pour 2 503 589 €;
- À la **gestion des eaux pluviales** pour 2 110 307 €;
- Aux actions en matière d'**insertion, de politique de la ville et d'économie sociale et solidaire** pour 2 018 160 €;
- À l'**entretien des voiries** pour 1 520 550 €;

Les dépenses de fonctionnement



INVESTISSEMENT

En 2018, GPSEA poursuit le déploiement de sa politique d'investissement se traduisant par un programme volontariste et ambitieux construit en lien étroit avec les communes, notamment dans les secteurs de la voirie, de l'eau et des équipements culturels et sportifs.

■ Dépenses

Prévues à hauteur de 81610669€, les dépenses d'investissement comptent 45022196€ consacrés aux dépenses d'équipement nouvelles, soit +28% par rapport au budget primitif 2017.

Les dépenses d'investissement se répartissent principalement entre :

- Les travaux de voirie pour 13576042€;
- Les travaux de réhabilitation et d'entretien de nos équipements culturels et sportifs pour 7499649€;
- L'entretien des bâtiments administratifs ainsi que des interventions diverses sur le patrimoine bâti de la collectivité pour 7154391€;
- Le développement économique et les opérations d'aménagement pour 4100183€;
- Les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales et d'eau potable pour 3601292€;

- L'hygiène, la propreté urbaine et les ordures ménagères pour 3315182€;
- Les opérations de réhabilitation et de construction sur l'habitat 3032810€.

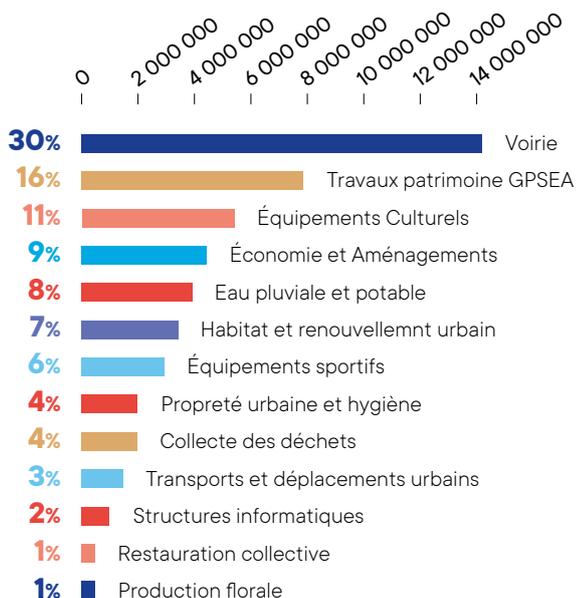
■ Recettes

Les recettes d'investissement sont composées de 69340440€ de recettes réelles et de 12270229€ de recettes d'ordre. Sur les 69340440€ de recettes réelles, les ressources propres disponibles pour financer les dépenses d'équipement nouvelles,

auxquelles s'ajoutent les subventions d'investissement affectées aux dépenses d'équipement, s'élèvent à 25190620€ permettant à GPSEA d'autofinancer son programme d'investissement à hauteur de presque 56%.

En complément, notre Territoire fait appel au concours financier des établissements bancaires pour un montant total de 19885462€, avec en sus 19448138€ consacrés aux opérations de renégociation de la dette.

Les dépenses d'Investissement



sudestavenir.fr



Conception graphique : Madeleine Sins et ImagetLigne

Europarc
14, rue le Corbusier - 94046 Créteil cedex

